

Aide-moi à donner un présent au futur...

Vers un Développement durable

Rapport 2006

Pour comprendre les enjeux et la complexité de l'activité de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry, et avoir une vision globale de nos ambitions, il faut :

Connaître la plate-forme aéroportuaire de Lyon-Saint Exupéry	5
Poser notre vision stratégique	6
Bien connaître les parties prenantes	7
Dresser le bilan des principales réalisations 2006	8

Pour mener à bien ses missions, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry doit travailler à tous niveaux décisionnels, en concertation et avec transparence vis à vis de ses parties prenantes. Il s'attache donc à :

Acteur responsable dans la société	10
Connaître le territoire	12
Impliquer les parties prenantes	13
Informers clairement	14
Protéger les riverains	15
Écouter et expliquer	16
Soutenir la vie associative locale	18
Essaimer les valeurs de l'entreprise	19
Valoriser et développer les compétences	20
Mieux vivre dans l'entreprise	21

Parce que l'activité de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry a des impacts évidents et significatifs sur son environnement écologique, notamment en termes de nuisances sonores, d'émissions atmosphériques et de rejets, nous avons pour objectif, en tant qu'entreprise citoyenne, de :

Acteur responsable dans son environnement	22
Limiters les nuisances sonores	24
Préserver la qualité de l'air	26
Maîtriser les consommations d'énergie	27
Protéger la ressource en eau	28
Optimiser la gestion des déchets	29

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry est aussi un outil économique au service du développement de son territoire. Pour réaliser au mieux sa mission de base et créer de la richesse pour la collectivité, nous travaillons à :

Acteur responsable dans le monde économique	30
Allier enjeux économiques et développement équilibré	32
Être acteur du développement économique	33
Développer les accès à l'aéroport	34
Développer l'attractivité pour construire ensemble des projets	35
Favoriser l'accès local aux emplois et aux métiers de l'aéroport	36
Mobiliser les acteurs économiques	38
Atteindre un haut niveau de qualité	40

Glossaire	43
-----------	----



Affirmer le Développement durable des Aéroports de Lyon comme une stratégie d'entreprise.

Favoriser le développement économique de la région Rhône Alpes et participer à l'aménagement national du territoire.

Développer le trafic aérien en maintenant un niveau de bruit constant.

Accueillir de nouvelles compagnies et interdire les avions les plus bruyants la nuit.

Protéger les populations riveraines et leur offrir des emplois.

Associer les élus locaux et faire en sorte que leurs communes bénéficient des retombées économiques de l'aéroport.

Participer à la vie sociale des populations riveraines et participer à leurs projets associatifs.

Et faire de Lyon-Saint Exupéry la seconde porte d'entrée sur la France.



GUY MATHIOLON,
*Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie de Lyon.*



YVES GUYON,
*Directeur Général de la Chambre
de Commerce et d'Industrie de Lyon.*



Source

Impacts environnementaux

1/ Circulation terrestre et aérienne des avions

> Nuisances sonores, émissions atmosphériques, pollution diffuse des eaux pluviales

2/ Commerces, restaurants, terminaux

> Production de déchets industriels banaux (DIB), consommation d'eau potable et d'énergie, rejets d'eaux usées

3/ Trafic routier

> Émissions atmosphériques, pollution diffuse des eaux pluviales

4/ Activités de maintenance

> Production de déchets industriels dangereux (DID), rejets d'eaux usées, production de déchets industriels banaux (DIB)

5/ Production d'énergie

> Consommation de gaz et de fioul domestique, émissions atmosphériques

6/ Stockage des matières dangereuses

> Risques de pollution accidentelle



CONNAÎTRE LA PLATE-FORME AÉROPORTUAIRE DE LYON-SAINT EXUPÉRY

Situé à l'intersection d'un maillage autoroutier dense et connecté au réseau ferré à grande vitesse, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry est positionné au cœur de l'Europe. Implantée à 25 km à l'Est de Lyon, la plate-forme aéroportuaire couvre une superficie de 2 000 hectares (dont 900 hectares de réserve foncière) répartis sur les communes de Colombier-Saugnieu, Genas, Pusignan, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. L'aéroport comprend deux terminaux, le Terminal 1 et le Terminal 2, d'une superficie totale de 55 600 m², ainsi qu'un Terminal fret de 25 000 m².

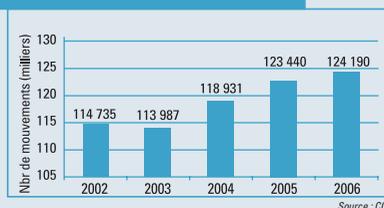
Les mouvements des avions s'effectuent sur 2 pistes : la piste A d'une longueur de 4 000 m, classée en catégorie III et la piste B d'une longueur de 2 670 m.



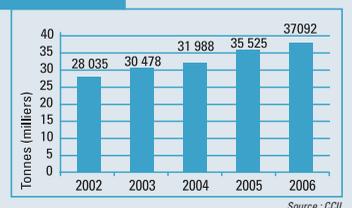
Nombre total de passagers



Nombre de mouvements d'avions



Tonnage fret





POSER NOTRE VISION STRATÉGIQUE

Concilier développement économique et environnement, telle est la mission des collaborateurs de la direction du Développement durable.

L'aéroport est un acteur essentiel du développement économique. C'est la qualité de la desserte aérienne d'un territoire qui lui permet de maintenir des centres décisionnels et d'accueillir de nouvelles entreprises. Il est l'outil essentiel du rayonnement économique et touristique d'une région, par conséquent un facteur de prospérité. Pour mesurer les impacts de la plate-forme, nous avons réactualisé en 2006 notre étude d'impact économique. Les 178 entreprises installées sur la plate-forme ont employé 5 074 salariés (dont 60 % de riverains) pour un chiffre d'affaires de 958 millions d'euros. L'impact économique direct, indirect et induit s'élève à 2,6 milliards d'euros soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2003. L'étude d'impact économique extra plate-forme montre que les entreprises installées autour de l'aéroport sont particulièrement dynamiques et qu'elle utilisent largement l'ensemble des infrastructures de transport (avion, train, route) ainsi que les services (hôtellerie, restauration, location de voitures...).

Cette bonne santé économique ne doit pas être éphémère et doit profiter à tous. C'est pourquoi nous nous sommes attachés, en 2006, à renforcer notre implication environnementale en faveur des riverains. Nous avons notamment participé au perfectionnement du calcul et du recouvrement de la taxe sur les nuisances aériennes. Pour la première année, le montant de la taxe a avoisiné le million d'euros. C'est pour mieux protéger les riverains mais aussi pour réduire les nuisances à la source que les acteurs locaux ont proposé d'élargir le couvre-feu de 22h00 à 6h00 pour les appareils de chapitre 3.

Nous avons aussi engagé un travail de réduction de consommation d'énergie avec l'exigence, auprès de nos fournisseurs, que 25 % soit d'origine hydraulique.

Enfin, 2006 aura été l'année des reconnaissances nationales avec deux prix : celui de la mobilité d'entreprise dans le cadre de la semaine nationale de la mobilité et les Décibels d'Or.



LIONEL LASSAGNE,
Directeur du Développement durable



BIEN CONNAÎTRE LES PARTIES PRENANTES

La cohérence de notre stratégie de Développement durable repose sur une prise en compte systématique de l'ensemble des parties prenantes et sur la mise en œuvre d'outils de régulation appropriés.

Des outils au service des parties prenantes

Depuis 10 ans, sur la base des trois piliers du Développement durable, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry a développé des outils de régulation appropriés pour chacune de nos parties prenantes. Nos parties prenantes n'ont pas les mêmes attentes vis-à-vis de l'aéroport. Notre objectif est de maintenir un équilibre acceptable pour tous. C'est pourquoi les outils que nous avons développés répondent à des attentes très précises et leur mise en œuvre mobilise de nombreux acteurs.

Parties prenantes	Outils de régulation portés par la direction Développement durable
Riverains	<p>Dialogue et concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Médiateur et système Constat, Journal Dialogue, Opérations terrain <p>Gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Plan d'exposition au bruit et aide à l'insonorisation > Restrictions opérationnelles limitant la gêne, procédures de moindre bruit <p>Coopération économique et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mécénat pour les associations locales, offres d'emplois via Satoemplois
Associations de riverains	<p>Dialogue et concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Médiateur et système Constat, Commission consultative pour l'environnement > Rencontres informelles à l'aéroport > Bulletins des indicateurs environnementaux et sociétaux <p>Gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Publication d'indicateurs environnementaux > Engagements pour l'environnement
Élus des communes riveraines	<p>Dialogue et concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Commission consultative pour l'environnement > Bulletins des indicateurs environnementaux et sociétaux > Permanence en mairies riveraines <p>Gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Engagements pour l'environnement > Plan d'exposition au bruit et aide à l'insonorisation > Observatoire de l'environnement sonore <p>Coopération économique et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mécénat pour les associations locales, Satoemplois > DATALYS : assistance au développement économique
Grandes collectivités (Département, Grand Lyon, Région)	<p>Dialogue et concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Intervention en Commission spécialisée à la demande > Bulletins des indicateurs environnementaux et sociétaux > Rapport annuel du Développement durable <p>Gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Publication d'indicateurs environnementaux > Engagement pour l'environnement > Journée européenne <p>Coopération économique et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Coopération avec les équipes de l'Aderly, l'Erai, le Grand Lyon, la CCEL, la CAPI > Club des entrepreneurs
Monde économique	<p>Coopération économique et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Club des entrepreneurs
Echelon national	<p>Dialogue et concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Tripartite environnement > Qualité des relations avec l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires > Participation aux colloques parlementaires et à « Avenir et transport » <p>Gestion environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Auditions par des commissions parlementaires pour l'élaboration de nouvelles lois : communauté aéroportuaire, réforme de l'aide à l'insonorisation. > Participation à des prix nationaux : Décibels d'Or, Semaine du Développement durable, Semaine de la Mobilité...

DRESSER LE BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2006

Thèmes	Réalisations	État	Commentaire
Gouvernance	Diffuser localement le film sur la navigation aérienne	➤	1 500 ex diffusés en 2006, action reconduite en 2007
	Mieux informer les élus des communes riveraines par des entretiens réguliers avec la direction des Aéroports	➤	Le directeur du Développement durable a rencontré de façon régulière les différents élus
	Sensibiliser les élus et associations aux contraintes de la navigation aérienne	➤	Démarche initiée en 2005, poursuivie en 2006 et reconduite en 2007
	Développer la proximité : le médiateur "hors les murs"	➤	12 conseils municipaux en 2006
	Sensibilisation des contrôleurs aériens aux attentes des riverains	➤	30 % de l'effectif sensibilisés, poursuivi en 2007
	Informers les riverains employés de l'aéroport pour en faire des ambassadeurs riverains	➤	4 réunions en 2006, poursuivi en 2007
Aide à l'insonorisation	Croiser les données dossiers avec les données géographiques via un système d'information géographique	➤	Cette action est réalisée avec les données cadastrales récentes. Action à pérenniser
	Améliorer la présentation des dossiers pour faciliter la prise de décision des membres de la CCAR	➤	Cette action est réalisée avec les données cadastrales récentes, présentées sur fond de l'orthophotoplan. Action à pérenniser
	Lancer 100 chantiers de travaux d'insonorisation, en fonction des fonds mis à disposition	➤	Les recettes de la TNSA n'ont pas été à la hauteur des chiffres annoncés par l'État, ce qui n'a pas permis la mise en œuvre de la totalité des chantiers
	Effectuer des contrôles à posteriori pour chaque dossier financier	➤	Les contrôles sont faits par sondage, les moyens mis à disposition ne nous permettent pas de systématiser l'action.
	Obtenir de la DGAC une base de données avions pour contrôler la perception de la TNSA	➤	Base de données en cours de finalisation, cette action reste permanente, du fait de la constante augmentation du trafic
Bruit	Réaliser une étude comparative des valeurs calculées pour l'établissement du PGS avec les niveaux sonores mesurés sur le terrain. Finaliser l'étude empirique de la validité du PGS	➤	Étude complétée avec les remarques du conseil scientifique de l'ODESA et diffusée aux acteurs locaux
	Réaliser un diagnostic multi-exposition aux abords de la plate-forme sous la forme d'une cartographie multi-sources du bruit	➤	Pré-diagnostic ODESA, cahier des charges pour la réalisation d'un diagnostic de multi-exposition. À faire le cahier des charges pour réaliser la cartographie
	Participer à l'expérimentation d'un prototype de fenêtre "anti-bruit" doté d'un dispositif de contrôle	➤	Cette expérimentation concluante réalisée sur la commune de Jons, permet une ventilation équivalente à une fenêtre entrebâillée
Air	Poursuivre les études de la qualité de l'air avec COPARLY	➤	Poursuite du programme avec l'intégration de la plate-forme sur le cadastre des émissions de COPARLY

Thèmes	Réalisations	État	Commentaire
	Étudier avec COPARLY la réalisation d'une cartographie des émissions atmosphériques intégrant l'ensemble des sources de pollution de la plate-forme	>	Réalisation d'une cartographie destinée à localiser les émissions pour 2007/2008
	Étudier la pertinence de l'installation de bio-indicateurs de la qualité de l'air	>	Étude de faisabilité réalisée avec ADARA, démarrage de l'action en 2007
Énergie	Réaliser un audit énergie en partenariat avec l'ADEME	>	Audit réalisé et proposition d'un programme pluriannuel d'économies d'énergie
Eau	Faire établir des périmètres de protection des captages d'eau de l'aéroport	>	Le projet finalisé est en cours de validation par les services de l'État
	Réaliser un dossier d'infiltration des eaux de climatisation dans le sol	>	Dossier en cours de traitement
	Étudier l'aménagement d'une aire de dégivrage commune des avions	>	L'étude de faisabilité a révélé que plusieurs solutions sont possibles pour procéder au meilleur traitement du glycol. Une décision sera prise en revue de direction début 2007
	Étendre les moyens de contrôle de la qualité de l'eau à la sortie des installations	>	Installation d'un débitmètre
	Refaire l'étanchéité du bassin de stockage des eaux pluviales météo	>	Changement de la membrane d'étanchéité polypropylène du bassin météo
	Participer à l'élaboration du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de l'Est lyonnais	>	Participation à la commission thématique "Développement Urbain" de la Commission locale de l'eau
Déchets	Utilisation du Club des éco-acteurs comme vecteur pour mutualiser les moyens pour le traitement des DID et de DEEE	>	Reste à mutualiser les mêmes moyens pour le traitement des DEEE
	Réaménagement des point de collectes du site en cohérence avec l'évolution de la plate-forme	>	Réajustement des points de collecte
Biodiversité	Nombre d'arbres plantés en 2006	>	Le nombre d'arbres est d'une vingtaine. Pour les plantations printanières : 3 000 plantes et 7 000 bulbes pour la saison estivale. Le nombre de végétaux est de 5 400 plantes
Installations classées pour la protection de l'environnement	Mettre en place un règlement intérieur fret sur le stockage des matières dangereuses	>	Règlement rédigé et annexé aux contrats des sociétés occupant le fret
	Faire un bilan des risques partenaires	>	Résultats présentés en réunion des éco-acteurs
Management environnemental	Analyse des activités des partenaires conformément à l'élargissement du périmètre de certification qualité	>	Nouvelle grille d'analyse des aspects et impacts environnementaux significatifs
	Animer le Club éco-acteurs des entreprises du site signataires de la charte environnement	>	Session de sensibilisation sur le thème des déchets

UN PRÉSENT D'AVENIR POUR LA SOCIÉTÉ

Parce que nous avons l'intime conviction que la réalisation des missions et le développement de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry passent par une nécessaire intégration dans son environnement écologique et social, nous nous efforçons, jour après jour, à plus de transparence, de clarté, de concertation. Les riverains de l'aéroport, les salariés qui oeuvrent au bon fonctionnement de la plate-forme, ainsi que les passagers ou les associations sont avant tout des hommes et des femmes qui ont besoin d'écoute, de respect et de partage. Dès lors, chacun d'entre eux est finalement au cœur de nos missions.





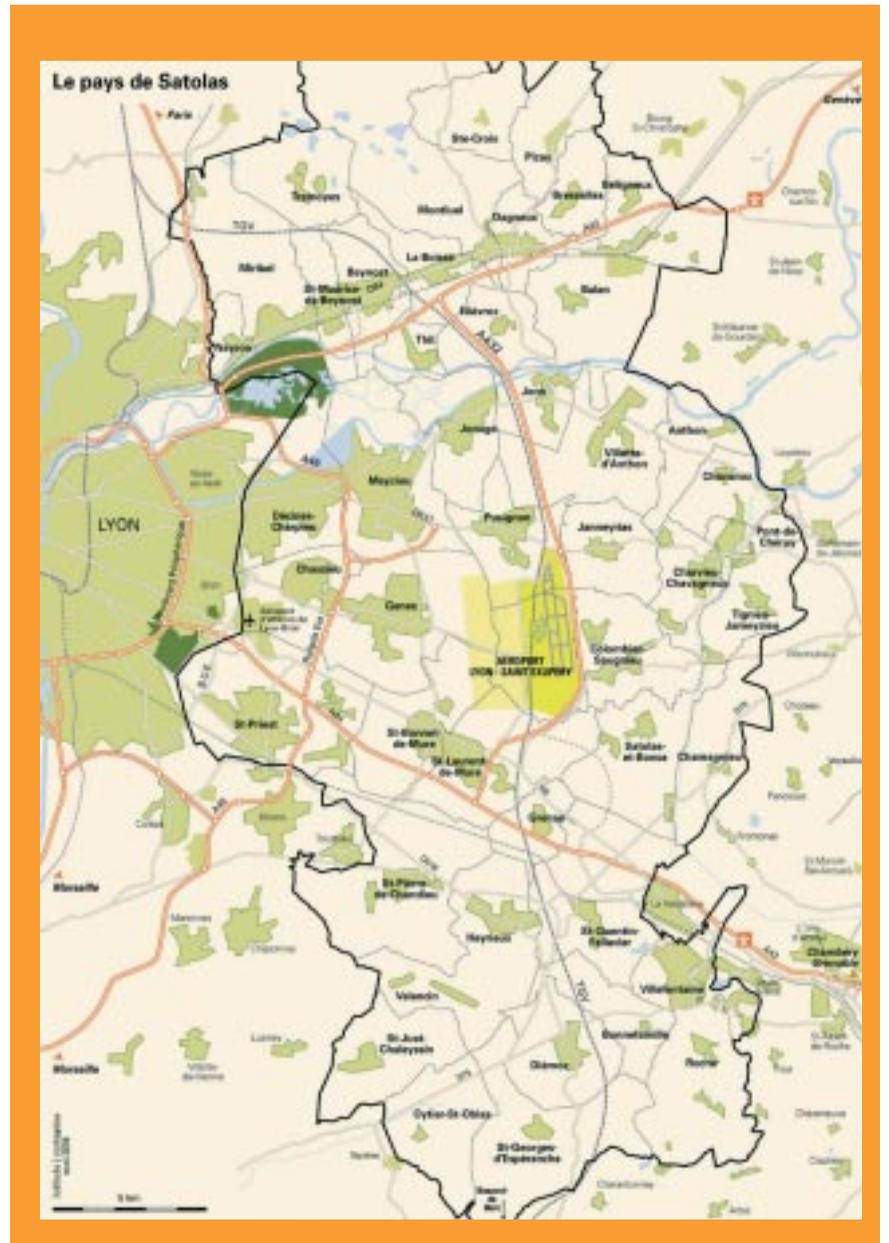


CONNAÎTRE LE TERRITOIRE

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry conduit son Développement durable dans un souci permanent de connaissance, d'écoute et de dialogue avec ces hommes et ces femmes, individus et entités concernés directement ou indirectement par l'activité aéroportuaire.

L'aéroport est en relation directe avec :

- > Les collectivités locales : Région Rhône-Alpes, Départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône, Grand Lyon,
- > Les élus des communes riveraines,
- > Les riverains : 48 communes composent le "Pays de Satolas" pour une population de 214 000 habitants, dont environ 15 % situés dans le Plan d'Exposition au Bruit,
- > Les associations, les ONG,
- > Le tissu économique régional.



En savoir plus...

www.lyon.cci.fr
www.commissions-crci.fr
www.dgac.fr
www.rhone.equipement.gouv.fr



IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES

À travers un ensemble de lieux de rencontres et d'échanges, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry entretient un dialogue permanent et constructif avec les acteurs locaux.

LES RÉUNIONS INFORMELLES DE LA CCE

En complément des réunions officielles de la Commission consultative de l'environnement qui se tiennent en préfecture, une à deux fois par an, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry propose aux membres de cette entité, des rencontres thématiques, à intervalle plus rapproché. Ils sont invités à venir à l'aéroport participer à des réunions informelles sur des sujets d'actualité. Ils peuvent ainsi rencontrer des acteurs de la plate-forme et découvrir des services ou des activités spécifiques. C'est ainsi qu'en 2006, ces rencontres ont porté sur le mode de fonctionnement spécifique du fret express (19 avril), les chantiers en cours Ulys et Lyon Parc Auto (23 mai), l'étude empirique du plan de gêne sonore (28 juin), le suivi des engagements pour l'environnement et en particulier l'action n° 14 relative à la mise en place d'outils de détection et analyse des trajectoires inhabituelles (7 novembre).

À travers ces réunions informelles, la direction du développement durable ambitionne de développer une culture commune aux membres de la CCE qui puisse servir de socle aux travaux plus spécifiques en commission.

Sur la plate-forme :

Le concessionnaire : la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du ministère de l'Industrie et du Commerce, dotée d'une Assemblée générale de 52 élus consulaires issus de différentes professions et organisations patronales. 3 élus, Hervé Chaine, Christophe Gruy et Pierre Mossaz forment en 2006 avec Bernard Chaffange, Directeur des Aéroports de Lyon, la "gouvernance" de l'aéroport.

Le concédant : l'État est propriétaire de la plate-forme aéroportuaire. Il assure le respect de la réglementation liée à la sécurité, la sûreté, la régulation aérienne et l'application de la réglementation. Sur la plate-forme, l'État est représenté par :

- > La direction de l'Aviation civile Centre-Est (DAC - exploitation et navigation aérienne),
- > La direction départementale de l'équipement, service des bases aériennes (DDE - aménagements et équipements).

Les clients, différenciés par une segmentation très marquée :

- > Les passagers.
- > Les entreprises du site (compagnies aériennes et assistantes, tour-opérateurs, commerces, services, administrations...).

Les fournisseurs et sous-traitants.

La Commission consultative de l'environnement (CCE)

Créée par arrêté interpréfectoral, en application du Code de l'environnement, elle est consultée pour tous les projets de l'aéroport pouvant avoir un impact significatif sur l'environnement. Présidée par le préfet du Rhône, elle est composée de trois collèges : professions aéronautiques et exploitant de l'aéroport, collectivités locales et associations pour l'environnement. D'autre part, depuis 2005, les membres de la CCE sont invités régulièrement à l'occasion de réunions informelles sur différents sujets.

Le Comité de pilotage d'aide aux initiatives locales

Composé de 21 représentants des communes du "Pays de Satolas", le Comité de pilotage se réunit deux fois par an pour attribuer le fonds d'aide aux initiatives locales.

La Commission consultative pour l'aide aux riverains (CCAR)

Composée de membres de la CCE, elle attribue l'aide aux riverains pour l'insonorisation. Elle se réunit en moyenne 2 fois par an.

La Commission consultative économique (cocoéco)

Composée de 2 collèges (exploitant et usagers de l'aéroport), elle est pilotée par le président de la CCIL. Elle émet des avis sur les tarifs de l'aéroport, les budgets et les programmes d'investissement. D'une manière générale, toute question à caractère économique doit être présentée à cette commission.

Le Comité local de sûreté (CLS)

Présidé par le directeur de l'Aviation civile, il regroupe les administrations compétentes, l'exploitant, des compagnies aériennes et leurs assistants. Il est chargé de proposer au préfet les actions à conduire dans le domaine de la sûreté.

Le Comité local qualité plate-forme (CLQP)

Le CLQP est composé des partenaires opérationnels de la plate-forme. Son activité s'articule autour de 12 engagements de services correspondant aux attentes majeures de notre clientèle.



Comité de pilotage d'aide aux initiatives locales

En savoir plus...

www.aci-europe.org
www.comite21.org
www.avenir-transport.org
www.imsentreprenre.com



INFORMER CLAIREMENT

L'information permet aux parties prenantes de connaître les contraintes liées à l'exploitation d'un aéroport, mais aussi au gestionnaire de percevoir les sensibilités et les opinions. C'est le préalable à la prise de décision et à des programmes d'actions appropriés.

Objectifs 2007

- > Poursuivre la démarche d'information des élus des communes riveraines par des entretiens réguliers avec la direction des Aéroports.
- > Sensibiliser les élus et associations aux contraintes de la navigation aérienne.

Les outils de la transparence

Plusieurs supports de communication sont utilisés régulièrement afin d'informer les riverains en priorité, mais également le grand public, sur la vie de l'aéroport et sur ses performances en matière de Développement durable :

- > 192 000 journaux Dialogue (4 numéros) ont été diffusés à 43 000 riverains et 600 acteurs locaux,
- > 3 200 bulletins des indicateurs sociétaux et bulletins des indicateurs environnementaux ont été diffusés en 2006,
- > 4 500 "Rapport vers un développement durable 2005",
- > La revue Aéropresse, tirée à 6 000 exemplaires, permet de créer un lien convivial entre les entreprises de la plate-forme avec 4 parutions en 2006,
- > Le site Internet www.lyon.aeroport.fr a enregistré 792 261 connexions au cours de l'année. Outre les informations pour les passagers (horaires des vols en direct, informations commerces, services et parkings), le site Internet de l'aéroport dispose d'une rubrique spécifiquement dédiée au développement durable. Les internautes peuvent y consulter les principales informations relatives à la politique de développement durable de l'aéroport, télécharger une grande partie des publications, s'informer sur l'aide aux riverains pour l'insonorisation...
- > Deux films de 12 minutes sont utilisés afin de présenter à un public large, non initié :
 - les informations de base claires et variées sur la navigation aérienne, les réglementations environnementales et de sécurité aérienne,
 - présentation des métiers de l'aéroport dans le film "Décollage imminent".



Panneau de PGS mis en place en commune riveraine.



PROTÉGER LES RIVERAINS

Des solutions techniques existent pour équiper l'habitat de manière à protéger les riverains les plus exposés au bruit des avions. C'est l'objet des missions du Service d'aide aux riverains pour l'insonorisation.

UNE NOUVELLE QUALITÉ DE VIE

"Les travaux d'insonorisation de notre maison individuelle ont été réalisés début novembre 2006. Depuis, nous avons découvert une qualité de vie que nous ne soupçonnions pas. Nous avons l'impression de parler moins fort entre nous et surtout quand un avion passe, nous n'avons plus besoin de monter le son de la télévision. Les travaux n'ont duré que deux semaines, en revanche, l'instruction du dossier a pris plus de deux ans. Nous sommes tombés à une mauvaise période à cause de la réorganisation de l'aide aux riverains et les problèmes de recouvrement de la taxe destinée à alimenter le fonds d'aides aux riverains. Lorsque nous avons obtenu le feu vert, tout s'est bien enchaîné. Nous avons fait venir trois entrepreneurs parmi ceux recommandés par l'aéroport. Les trois devis se tenaient, nous avons retenu celui qui a pris le temps de nous expliquer ce qu'il comptait faire et quels matériaux il allait utiliser. Il est revenu plusieurs fois. Aujourd'hui, nous nous disons que cela valait vraiment la peine d'attendre ces deux ans."

Véronique Moreau,
Habitante de Saint Quentin Fallavier.

Objectifs 2007

- > Sensibiliser les compagnies aériennes dans le but d'améliorer le recouvrement de la taxe sur les nuisances sonores.
- > Informer les riverains sur leurs droits à l'aide à l'insonorisation de leurs logements.
- > Développer une réflexion sur d'éventuels produits isolants de substitution non polluants.

L'aide à l'insonorisation du logement des riverains

La loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit a institué, au voisinage des 10 plus grands aéroports nationaux, un dispositif d'aide financière à l'insonorisation des logements et des bâtiments publics sensibles situés dans les Plans de gêne sonore (PGS) des aéroports.

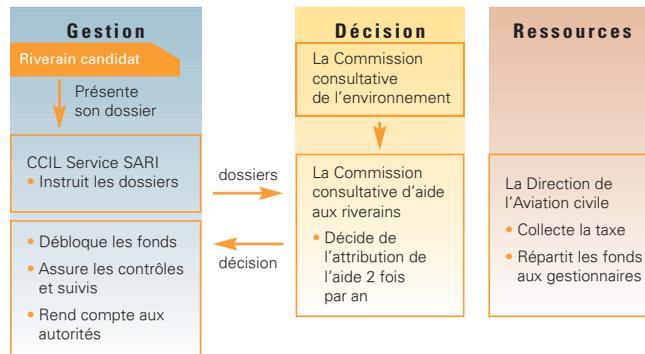
Depuis le 1^{er} Janvier 2004, en substitution de l'ADEME, le Service d'aide aux riverains pour l'insonorisation (SARI) est chargé d'attribuer les aides à l'insonorisation. En 2006, le SARI a poursuivi ses missions par la mise en place d'actions destinées à optimiser le dispositif :

- > Mise en place de panneaux du PGS dans les mairies riveraines concernées : accompagnés de fiches explicatives, ces panneaux sont destinés à permettre aux riverains de s'informer sur le dispositif,
- > Croisement du fichier riverain avec l'orthophotoplan afin de déterminer en amont les logements susceptibles d'être éligibles,
- > Finalisation du logiciel de situation géographique des parcelles,
- > Comptage des logements éligibles dans le PGS.

Le financement de l'aide aux riverains

Auparavant financée par les recettes provenant de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), l'aide aux riverains provient désormais de la Taxe sur les nuisances sonores aéroportuaires (TNSA). Ce mode de financement qui avait connu des dysfonctionnements lors de son entrée en vigueur en 2005, est opérationnel en 2006. L'administration a instauré un nouveau calcul de cette taxe dédiée dont le produit est exclusivement réservé à l'aide aux riverains.

En 2006, le budget s'est élevé à 1,2 million d'euros. 79 logements ont pu bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux d'insonorisation ainsi que 28 pour un diagnostic. Le montant total des aides est de 741 024 euros. Plus de 400 000 euros collectés en 2006 et non utilisés vont ainsi pouvoir être affectés aux dossiers de 2007.



En savoir plus...

www.dgac.fr
www.transports.equipement.gouv.fr
www.lyon.aeroport.fr

Évolution du budget consacré à l'insonorisation des logements



Source: CCIL

Évolution du nombre de logements insonorisés



Source: CCIL



ÉCOUTER ET EXPLIQUER

Engagé dans une démarche de dialogue et de concertation avec ses parties prenantes, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry a confié au médiateur le soin d'apporter une information claire et précise sur les nuisances sonores liées au trafic aérien.

UNE EXCELLENTE INITIATIVE DU MÉDIATEUR

"La commune de Miribel a accepté la proposition du médiateur de l'aéroport de venir faire une présentation de son activité. Nous l'avons accueilli à l'occasion de notre conseil municipal du 19 mai 2006. Nous sommes régulièrement sollicités par nos administrés qui s'étonnent de voir passer des avions trop bas ou trop bruyants. Frédéric Launay nous a apporté une information précise et rigoureuse sur le sujet. Pour la plupart d'entre nous, cette rencontre a été l'occasion d'une prise de conscience de la remarquable organisation sur laquelle repose le transport aérien. Cet échange avec le médiateur a aussi permis de démystifier cette activité et d'en finir avec certaines idées reçues. C'est une excellente initiative d'autant que maintenant, nous savons à qui nous adresser en cas de problème".

Jacques Berthou,
Conseiller général et maire de Miribel.

Le médiateur pour les riverains

En fonction depuis 2005, Frédéric Launay, le médiateur de Lyon-Saint Exupéry, est le point d'entrée de l'aéroport en ce qui concerne les réclamations et demandes d'informations sur les nuisances sonores liées au trafic aérien. En 2006, le nombre de réclamations s'établit à 556. Conformément aux engagements pris par l'aéroport, 9 plaintes sur 10 ont été traitées en moins de 7 jours.

La hausse sensible s'explique en grande partie par le fait que le médiateur a été très présent sur le terrain en 2006. Il a multiplié les interventions, notamment dans les mairies.

Le travail mené pour réduire les nuisances ainsi qu'une plus grande transparence ont contribué à améliorer l'acceptabilité de l'aéroport et du trafic aérien par les riverains. Si bien qu'aujourd'hui, les services du médiateur sont de plus en plus utilisés par de futurs riverains de l'aéroport pour s'informer sur leur projet d'habitation. En 2006, 87 personnes l'ont rencontré parce qu'elles envisagent de s'installer dans l'une des communes riveraines de l'aéroport.

Des outils adaptés

Le médiateur dispose d'outils adaptés à sa mission d'écoute :

- > Un numéro vert sur lequel toute personne peut déposer un message.
- > Un module de dépôt de plainte sur le site Internet de l'aéroport.
- > Un espace d'accueil riverains de 20 places qui dispose de tous les supports d'information et de communication adaptés, dont un équipement vidéo. 408 personnes y ont été reçues en 2006.

Le médiateur hors les murs

En 2006, le médiateur s'est rendu dans les conseils municipaux des communes riveraines intéressées afin de présenter aux élus son activité ainsi que le nouveau système Constas. En 2006, 14 communes riveraines ont ainsi reçu le médiateur au cours du Conseil municipal.



Évolution du nombre de plaintes et de plaignants



Source : CCIL



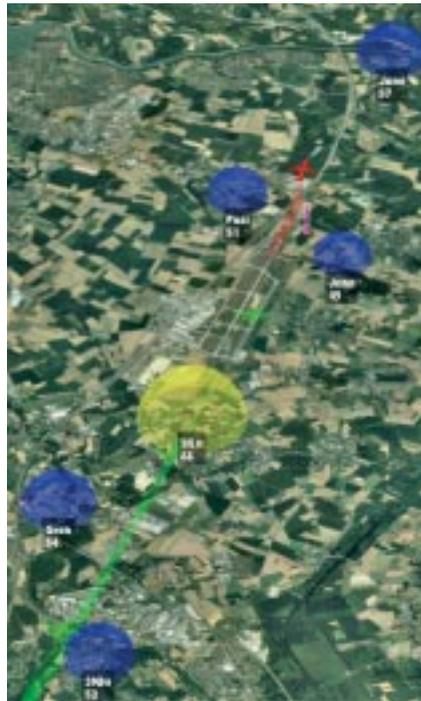
Objectifs 2007

- > Poursuivre la démarche de proximité : le médiateur "hors les murs".
- > Animer le club des ambassadeurs riverains (employés CCIL) à travers des réunions à thèmes.
- > Organiser la première journée européenne sur les politiques de développement durable des aéroports (thème retenu : dialogue et concertation autour des aéroports).
- > Mettre en place un calendrier d'animation d'espaces d'information sur des lieux publics, notamment sur les marchés.

Un nouveau système de surveillance : CONSTAS 2

Le système CONSTAS (Contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry) est utilisé depuis 2001 par le médiateur dans ses missions. Ce dispositif, qui suit en temps réel les trajectoires de tous les avions au départ et à l'arrivée, permet d'optimiser la gestion des plaintes en assurant un traitement plus fiable, plus complet et plus rapide.

Mis en service depuis fin 2005, CONSTAS 2, la nouvelle génération de cet outil a été utilisée à plein rendement en 2006 pour la première fois. Cette nouvelle version est plus dynamique et encore plus concrète que la précédente. Elle permet de se positionner à l'intérieur de l'avion et de survoler les différentes communes.

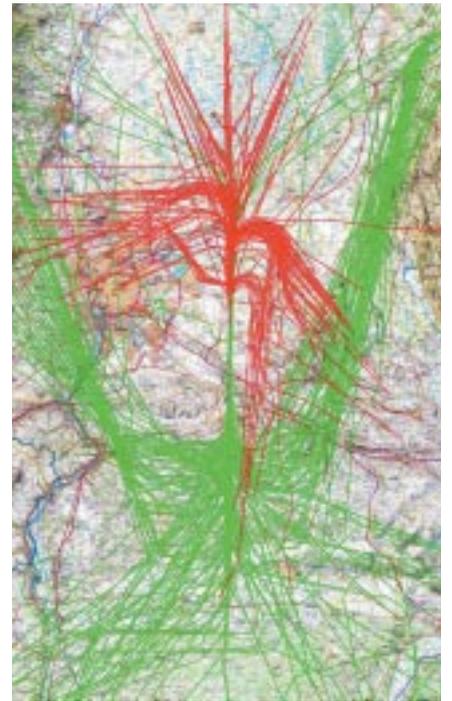


Visualisation de trajectoires sur CONSTAS

En vert : avions à l'atterrissage

En rouge : avions au décollage

En bleu et en jaune : stations de mesure du bruit (taille variable selon l'intensité du bruit)



Visualisation d'un chevelu

En vert : avions à l'atterrissage

En rouge : avions au décollage

En savoir plus...

Pour contacter le médiateur :

- Boîte vocale utilisable 7 jours/7 et 24 heures/24 :

0 800 69 38 01 (Numéro vert)

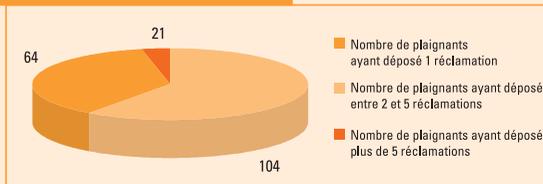
- Frédéric Launay au 04 72 22 76 72

ou frederic.launay@lyon.aeroport.fr

- www.lyon.aeroport.fr rubrique développement durable

www.acnusa.fr

Nombre de réclamations par plaignant



Source : CCIL



SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

1 500 associations contribuent à la vie culturelle, sportive et sociale du "Pays de Satolas". L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry leur apporte son soutien par le biais du Fonds d'aide aux initiatives locales et de ses actions de mécénat.

Objectifs 2007

- > L'intergénération : appel à projets 2007.
- > Maintenir en 2007 le niveau d'aides atteint en 2006.



En savoir plus...

Lionel Lassagne 04 72 22 74 64
ou Cécile Cuny 04 72 22 81 54

Un mode d'attribution spécifique

Un comité de pilotage s'est réuni 2 fois en 2006 pour choisir les projets à soutenir. Composé de 21 représentants des communes du "Pays de Satolas"⁽¹⁾ sur un total de 46, le comité de pilotage est renouvelé chaque année aux 2/3 par tirage au sort.

C'est avant tout un lieu d'échanges et de décisions qui permet une grande transparence sur les modes d'attribution des aides et une ouverture plus large sur toutes les associations du "Pays de Satolas", soit un total de 1 500 associations environ.

Croisement d'initiatives

En 2006, l'appel à projets a porté sur le thème du Développement durable. Il a été lancé en partenariat avec l'association "Les amis de la Terre". Parmi les 48 dossiers déposés, 23 ont été acceptés et ont bénéficié d'une aide financière. Certains projets ont permis, par exemple, la création d'un espace nature et environnement au sein de la bibliothèque de Dagneux, la construction par les élèves de CM2 d'une école de Saint Maurice de Beynost d'une mini-station d'épuration ou encore l'organisation du festival "un autre monde" à Montluel.

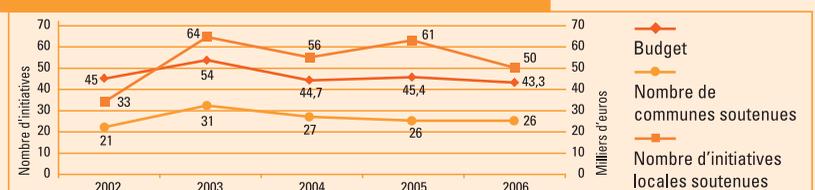
Des critères de notation précis

6 critères de notation ont permis au comité d'effectuer un classement :

- > Intérêt du projet par rapport à l'appel à projet ("Valorisation du partenariat").
- > Proximité de l'aéroport.
- > Lisibilité par rapport aux autres financeurs.
- > Public touché – cible.
- > Lieu de manifestation.
- > Effort de l'association à diversifier ses financements.

(1) Anthon, Balan, Beligneux, Beynost, Bonnefamille, Bressoles, Chamagnieu, Charvieu Chavagneux, Chassieu, Chavanoz, Colombier Saugnieu, Dagneux, Décines Charpieu, Diémoz, Genas, Grenay, Heyrieux, Janneyrias, Jonage, Jons, La Boisse, Meyzieu, Miribel, Montluel, Neyron, Nievroz, Oytier-Saint-Oblas, Pizay, Pont de Chéry, Pusignan, Roche, Saint Bonnet de Mure, Sainte Croix, Saint Georges d'Espérance, Saint Just Chaleyssin, Saint Laurent de Mure, Saint Maurice de Beynost, Saint Pierre de Chandieu, Saint Quentin Fallavier, Satolas et Bonce, Saint Priest, Thil, Tignieu, Tramoyes, Valencin, La Verpillière, Villefontaine, Villette d'Anthon.

Évolution du nombre d'initiatives locales et communes soutenues



Source : CCIL



ESSAIMER LES VALEURS DE L'ENTREPRISE

En 2006, l'aéroport a poursuivi ses actions en faveur des manifestations culturelles régionales et des initiatives socio-humaines développées sur la scène nationale et internationale. La politique de partenariat mise en place est le reflet de l'identité, des métiers et valeurs de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry.

Objectifs 2007

- > Définitions de nouvelles orientations pour la politique de mécénat.



Les Ailes de la Vie - Lauréats 2006

Les actions culturelles et solidaires

Ancré dans le territoire de la grande région Rhône-Alpes, concerné par son rayonnement culturel et attentif aux besoins des moins favorisés, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry développe une politique de soutien à la culture et de solidarité. Ainsi en 2006, l'aéroport a été, entre autres, partenaire de musique latino-américaine "Y Salsa" et a également poursuivi son accompagnement auprès du Concert de l'Hostel Dieu, de l'Institut Lumière et de la Biennale de la Danse. L'aéroport a par ailleurs soutenu l'association "Le Petit Monde" en finançant un studio à l'intérieur de la Maison du Petit Monde, structure destinée à héberger les familles des enfants hospitalisés.

Les Ailes de la Vie

Au-delà d'une simple logique économique, avec le Challenge les Ailes de la Vie, l'aéroport crée un lien social pour faciliter l'émergence d'actions tournées vers l'autre. Patrick Poivre d'Arvor et Bertrand Piccard, parrains d'honneur des Ailes de la Vie et Bernard de la Villardière, parrain du Challenge 2006, se sont engagés dans cette aventure. De même, Air France, Vinci, JC Decaux, Gaz de France et Sonepar France apportent leur soutien en tant qu'entreprises partenaires.

264 personnes, hommes et femmes de toutes cultures ou de toutes nationalités, expérimentés ou novices ont participé à l'édition 2006 des Ailes de la Vie. L'ouverture à l'international est marquée cette année, puisque 15 % des projets proviennent de l'étranger : de l'Inde, du Canada, du Bénin, du Cameroun... Sur le plan national, la région Rhône-Alpes est bien représentée avec plus 15 % des projets.

Les lauréats de l'édition 2006

- > Catégorie Voyage et Découverte

Hélène Pineau (27 ans - Salariée - Montpellier)

"Alimentez votre réflexion" : le projet consiste à promouvoir auprès d'un public de jeunes et d'enfants un autre point de vue, plus global, peut-être plus durable sur la problématique de l'alimentation dans les pays en développement.

- > Catégorie Science et Technologie

Isabelle Thieffry (43 ans - Cadre - Marçq en Barœul)

"Éducation innovante à domicile pour les enfants plurihandicapés" : cette initiative vise à mettre en place une véritable éducation innovante pour les enfants plurihandicapés, et de créer de nouveaux matériels pour ces mêmes enfants.

- > Catégorie Art et Culture

Nicolas Guechot (41 ans - Profession libérale - Paris)

"Ciné-ma différence" : l'objectif ici est de rendre le cinéma accessible à des personnes qui en sont exclues de façon presque invisible à cause d'une conduite sociale parfois inappropriée (personnes autistes, personnes polyhandicapées ou personnes dont le handicap mental s'accompagne de troubles du comportement).

- > Prix spécial - Le coup de cœur du public

Laurence Verrier (37 ans - Profession libérale - Reventin Vaugris)

"Regards croisés : un fil entre les mondes" : le projet consiste en l'intervention de deux artistes, photographe, vidéaste, toutes deux performeuses, auprès de deux groupes d'enfants sourds ou malentendants âgés de 4 à 10 ans et pris en charge par le Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole de Lyon.

En savoir plus...

Mireille Granger : 04 72 22 72 87



VALORISER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Parce que nous croyons que le partage de valeurs communes, l'épanouissement, la progression individuelle, l'évolution des compétences sont indispensables au développement collectif de l'entreprise, nous avons travaillé ensemble en 2006 à l'élaboration de nouveaux outils.

Objectifs 2007

- > Faire vivre, au quotidien, nos valeurs : professionnalisme, solidarité, exigence, responsabilité et respect dans les actions et les décisions prises par l'entité RH
- > S'inscrire dans une politique de gestion des âges et des carrières :
 - Inscrire le tutorat dans nos modes de fonctionnement, notamment à travers une démarche de transfert des savoirs.
 - Être moteur et créatif dans l'employabilité des seniors, en mettant en place une gestion des secondes parties de carrières.
- > Favoriser la mobilité inter établissement au sein du groupe CCI.
- > Amener la fonction Ressources Humaines à se positionner de plus en plus comme un fournisseur de prestations au service de ses différents clients.

Le référentiel de compétences

Avec la volonté de faire évoluer la gestion des Ressources humaines et ainsi de mieux répondre aux objectifs stratégiques de l'entreprise, les Aéroports de Lyon dispose d'un référentiel de compétences construit sur la base d'emplois repères qui permet :

- > d'améliorer la visibilité des principaux métiers de l'entreprise,
- > de faire ressortir les compétences disponibles au sein de l'organisation,
- > d'améliorer la gestion des emplois et des carrières,
- > et de favoriser la mobilité professionnelle.

Cet outil, fortement plébiscité en 2006, fait partie des deux premiers items les plus consultés sur l'intranet de l'aéroport. Il est également utilisé pour la gestion des recrutements et la mobilité interne.

La formation continue dans l'entreprise

En 2006, la formation dans l'entreprise a été principalement axée sur la mise à jour et le développement des compétences dans les domaines du management, de l'informatique et des techniques industrielles et plus particulièrement en matière de sécurité/sûreté.

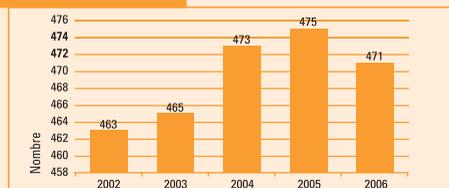
L'entreprise a également accompagné 4 salariés dans leur CIF (congé individuel de formation), sur des formations diplômantes de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle d'ingénieurs et des formations professionnalisantes.

L'entreprise favorise aussi les passerelles avec le monde de l'enseignement. Sur des missions clairement identifiées et des objectifs valorisants et concertés, elle a accueilli en 2006, 88 stagiaires (contre 104 en 2005).

Culture et loisirs

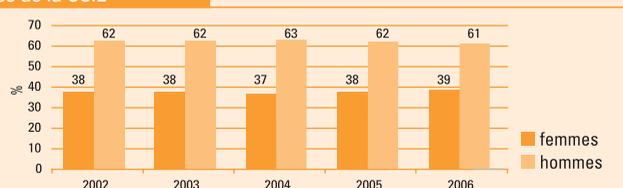
Les subventions au Comité culture et loisirs se sont élevées pour 2006 à 78 052 euros (contre 76 128 euros en 2005) et au Fonds social pour 96 556 euros (94 764 en 2005).

Évolution de l'effectif CCIL



Source : CCIL

Répartition hommes/femmes des salariés de la CCIL



Source : CCIL



MIEUX VIVRE DANS L'ENTREPRISE

C'est une démarche volontaire de prise en compte du bien-être de son personnel qu'a voulu mettre en place la direction des Aéroports de Lyon.

Cette qualité de vie passe en partie par une solution efficace aux problèmes de garde, par des temps de trajets réduits, une meilleure disponibilité psychologique et des horaires d'ouvertures adaptés à la vie d'un aéroport. "L'entreprise de demain est celle qui saisit l'opportunité d'optimiser la qualité de vie de ses salariés." (1)

(1) Déclaration de Bernard Chaffange, Directeur des Aéroports de Lyon.

Objectifs 2007

- > Réaliser un bilan au terme de la 1^{ère} année de fonctionnement afin de vérifier si l'équilibre financier de la structure et la satisfaction des parents utilisateurs sont confirmés.
- > Associer d'autres entreprises du site au programme.
- > Renouveler le contrat CAF de Lyon.



Les enfants se déguisent à l'occasion du carnaval.

Une crèche sur l'aéroport grâce au contrat enfance/entreprise

Le 28 septembre 2006, la crèche de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry, Planète Câlines a été inaugurée. Elle est destinée aux enfants du personnel de l'aéroport, de la CCI de Lyon, d'Air France, de Météo France et de la direction de l'Aviation civile Centre-Est. Des berceaux sont mis à disposition de ces entreprises au prorata de leur participation financière au projet.

Le projet de crèche sur l'aéroport a été soutenu et piloté de manière exemplaire par des partenaires impliqués et extrêmement actifs tels que la Caisse d'allocation familiale de Lyon (CAF), le Conseil général du Rhône et l'Atelier de la petite enfance du Rhône.

Le partenariat avec la CAF a donné lieu à la signature le 6 décembre 2004 du contrat Enfance/Entreprises permettant à l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry de rentrer dans le groupe très restreint d'entreprises proposant ce dispositif à leurs salariés.

Inauguration de la crèche inter entreprises "Planète Câlines"

Le 28 septembre 2006, l'aéroport et la CAF de Lyon inaugurent la crèche de pour les enfants du personnel de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry.

L'ouverture le 28 août 2006 a été possible grâce à la politique familiale d'aide à la petite enfance adoptée par le gouvernement français et à l'adhésion au projet de l'entreprise Air France et de la DGAC DAC-CE.

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry est ainsi, en France, le seul aéroport avec Roissy-CDG à offrir ce mode de garde adapté aux besoins spécifiques de ses personnels.

Ce projet a été lancé en 2004 par la CCI de Lyon, gestionnaire de l'aéroport dans le cadre du nouveau Dispositif d'aide à l'investissement de la petite enfance (DAIPE).

Un fonctionnement conforme aux attentes des personnels de la plate-forme

Planète Câlines accueille les enfants de 2 mois à 4 ans des personnels de la CCI de Lyon, d'Air France et de la direction générale de l'Aviation civile. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 5h30 à 22h15. 24 berceaux sont à disposition pour 61 enfants inscrits.

La crèche est située à l'entrée sud du site sur une surface de plus de 900 m². Construite sur un seul niveau, elle s'ouvre sur une aire de jeu en revêtement souple et sur un jardin. La structure modulaire de 300 m² est composée de 2 espaces de vie et de quatre dortoirs permettant d'accueillir les enfants selon leur âge.

La gestion a été confiée à la Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence (SLEA). Ces professionnels de la petite enfance ont recruté par le biais du service Satoemplois. 10 postes ont ainsi été créés.

Une extension à 48 berceaux est d'ores et déjà envisagée pour permettre à d'autres entreprises du site demandeuses et aux habitants des communes riveraines d'accéder à la crèche.

En savoir plus...

www.caf.fr
www.slea.asso.fr

UN PRÉSENT D'AVENIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Vecteur majeur du monde économique, le transport aérien est aussi à la croisée d'enjeux sociétaux et environnementaux. L'aviation commerciale émet 2,5 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone et contribuerait pour 5 % au réchauffement climatique de la planète.

L'urbanisation, l'accès grandissant aux modes de consommation occidentaux des pays en développement, l'accroissement des loisirs, la banalisation du voyage aérien augurent d'un potentiel de croissance important pour le transport aérien.

Par ailleurs, les populations riveraines d'aéroport, inquiètes de ces évolutions, attendent une prise en compte croissante de leur qualité de vie et de leur santé.





LIMITER LES NUISANCES SONORES

Le bruit est la nuisance qui affecte le plus la qualité de vie des riverains. Il est logiquement la première préoccupation environnementale de l'aéroport. Pour limiter les nuisances sonores liées au trafic aérien, transporteurs, gestionnaire de l'aéroport et services de l'État définissent ensemble les moyens à mettre en œuvre.

Ces moyens reposent sur une approche équilibrée entre réduction à la source, restrictions opérationnelles, procédures de navigation à moindre bruit et maîtrise de l'urbanisme.

Objectifs 2007

- > Établissement du cahier des charges de la réalisation de la cartographie multisources du bruit.
- > Hypothèses de travail réduction bruit à Lyon-Saint Exupéry par l'utilisation d'une piste préférentielle.
- > Mise à jour du PEB par l'application de la réglementation sur la cartographie mono exposition liée uniquement au bruit des avions.
- > Réflexion sur la mise en place de volume de protection environnementale.

Les procédures de moindre bruit

- > Depuis 2002, les approches à vue sont interdites à Lyon-Saint Exupéry.
- > Des procédures de navigation spécifiques sont mises en œuvre. Au décollage, les avions doivent s'élever le plus rapidement possible. Cela permet de minimiser la population survolée à basse altitude.

Les restrictions opérationnelles

Pour mémoire, depuis avril 2002, les mouvements des avions du chapitre 2 sont strictement interdits. Depuis novembre 2003, les mouvements des avions les plus bruyants du chapitre 3 étaient interdits la nuit entre 23h15 et 6h00. En 2006, cette interdiction sur cette plage nocturne a été étendue de 22h00 à 6h00 et a été appliquée en mars 2007.

Un système de surveillance : CONSTAS 2

Depuis 2001, l'aéroport exploite un réseau de surveillance du bruit et des trajectoires comprenant sept stations de mesure de bruit, dont une mobile. Par une mesure rigoureuse, ce dispositif dénommé CONSTAS (Contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry) permet d'évaluer l'impact des mesures de réduction des nuisances mises en œuvre par l'aéroport. Il a également permis d'améliorer le traitement des réclamations des riverains par le médiateur. La nouvelle version opérationnelle depuis début 2006 rend ce service encore plus fiable, plus simple et plus rapide. La nouveauté réside dans le passage à la 3D qui permet au médiateur d'expliquer de manière beaucoup plus évidente encore, le rapport entre la nuisance sonore et l'altitude de survol. La troisième dimension facilite en effet la compréhension de ceux qui ne sont pas forcément familiers des questions aéronautiques.

La maîtrise de l'urbanisme

Le Plan d'exposition au bruit (PEB) a été mis en révision en 2003 et mis en application par anticipation en février 2004. Véritable outil de contrôle et de planification de l'urbanisation autour de la plate-forme, il a pour vocation d'éviter que des populations s'installent dans des zones qui sont ou seront soumises à des nuisances liées au trafic aérien. Il recouvre 30 communes et concerne 30 % de la population (4 zones du PEB confondues).

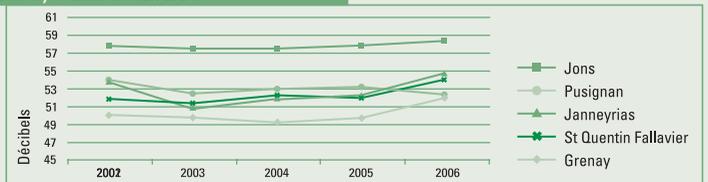


Mesure de bruit par l'acousticien



Station de mesure de bruit.

Moyennes annuelles du Lden mesuré par le système CONSTAS



Source : INRETS



Montée en puissance d'ODESA

A l'initiative de la CCIL, l'Observatoire de l'environnement sonore de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry (ODESA) a été créé en décembre 2004. C'est le fruit d'un travail commun de concertation dans le cadre de la Commission consultative de l'environnement, avec l'accord du préfet et l'implication de tous les collèges représentés (élus, associations, professionnels...). Un conseil d'administration paritaire préside l'association loi 1901, tandis qu'un comité scientifique assure le travail de fond.

Il s'agit pour ODESA d'assurer le suivi scientifique des données de bruit, d'effectuer des études associées, d'encourager les publications scientifiques, de développer, en accord avec l'ACNUSA, des publications en direction du grand public.

En 2006, ODESA a mis en service son site web : www.odesa.fr. Il comporte une bibliothèque de documents téléchargeables dont une majorité est en anglais. Un travail de traduction est envisagé.

Le Plan de gêne sonore validé

Le PGS, Plan de gêne sonore, sert de référence pour l'attribution des aides à l'insonorisation des logements. Ce document est établi par le calcul, en tablant sur les prévisions de trafic de l'année suivante. En 2006, une campagne de mesures du bruit a permis d'en vérifier la validité. Cette opération a été confiée à l'INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité). Elle s'est déroulée sur un an et demi et a porté sur 19 points de mesures autour de l'aéroport. Les données recueillies au niveau des stations de bruit intégrées au système CONSTAS ont également été compilées. L'École d'ingénieurs de Marseille a été chargée d'établir une corrélation entre les niveaux de bruit mesurés et ceux calculés.

Un écart de 0,5 dbA a été mis en évidence entre les valeurs de bruit calculées et celles effectivement mesurées. Cette différence correspond au degré de précision du sonomètre utilisé pour la mesure du bruit. Il n'existe pas de matériel plus précis. Elle correspond aussi dans les faits à la souplesse que se donne la Commission d'attribution des aides aux riverains pour rattraper les tracés arbitraires du PGS. Elle permet de faire varier le trait d'une cinquantaine de mètres et ainsi de tenir compte du contexte local. Ce travail a permis de valider le PGS et de démontrer la fiabilité du mode de calcul.

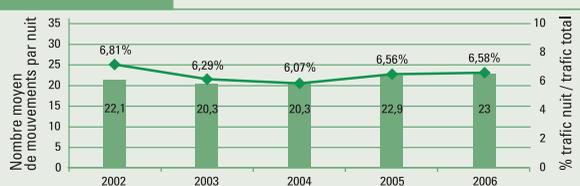
TERIA, LA FENÊTRE ANTI-BRUIT TESTÉE AVEC SUCCÈS

Le projet d'étude et d'expérimentation de la fenêtre anti-bruit Teria, mené par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de Grenoble est terminé. Les essais débutés en septembre 2005 se sont achevés dans le courant 2006. Ils ont été menés à l'école primaire de Jons, commune riveraine de l'aéroport, retenue comme site expérimental. L'expérimentation de cette fenêtre anti-bruit, qui permet une ventilation équivalente à une fenêtre entrebâillée est concluante. La méthode de réduction du bruit, appelée contrôle actif du bruit, est basée sur le caractère ondulatoire des ondes acoustiques : il est dit "actif" car il nécessite de produire du bruit pour réduire le bruit. D'ici deux ans, le public devrait bénéficier de l'avancée technologique des fenêtres actives et vivre "fenêtre ouverte" à proximité des zones bruyantes. La CCIL et la direction des Aéroports ont collaboré avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de Grenoble pour le développement et le test de sa fenêtre active hybride en lui proposant le site expérimental de Jons.

UN DÉCIBEL D'OR POUR ODESA

Le 5 décembre 2006, le ministre de l'Écologie et du Développement Durable a remis un trophée de la 13^{ème} édition du Décibel d'or à l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry dans la catégorie Ville ou Transports pour la création de l'ODESA, Observatoire de l'environnement sonore de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry. Ce concours récompense chaque année les actions qui dans le domaine de la lutte contre le bruit, constituent des initiatives remarquables. ODESA est unique en son genre en France. Il témoigne de la volonté de concertation menée avec les élus locaux, les associations riveraines et l'État. Il entend répondre aux interrogations des riverains de la plate-forme, en s'entourant d'un collège indépendant d'experts en acoustique, de sociologues, de médecins et de scientifiques reconnus au niveau international pour mesurer l'impact réel de l'aéroport sur son environnement. D'une manière générale, l'action d'ODESA est essentiellement rattachée aux études en lien avec la problématique du bruit des avions, au suivi scientifique des mesures de bruit et aux publications scientifiques des chercheurs.

Part du trafic de nuit



Source : DAC

En savoir plus...

www.odesa.fr
www.acnusa.fr
www.aviation-civile.gouv.fr
www.infobruit.org
www.cidb.org



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

Les dernières années ont vu s'accroître la création d'outils permettant de maîtriser l'impact global des émissions de gaz à effet de serre sur le climat. La directive n° 2003-87-CE du 13 octobre 2003 fixe un cadre pour l'établissement d'un système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre entre les pays de l'Union Européenne. En 2004, l'accord de la Russie pour ratifier le protocole de Kyoto a permis à celui-ci d'entrer en vigueur. De par ses activités, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry génère des émissions atmosphériques qui peuvent avoir un impact tant local que global.

Objectifs 2007

> Étudier avec COPARLY la réalisation d'une cartographie des émissions atmosphériques intégrant l'ensemble des sources de pollution de la plate-forme.

En savoir plus...

www.atmo-rhonealpes.org
www.prevoir.org/fr



Un partenariat efficace avec COPARLY

COPARLY (organisme de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération lyonnaise), mandaté par la CCIL pour ses campagnes de mesure de la qualité de l'air, est arrivé à la conclusion que l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry peut être assimilé, en matière de qualité de l'air, à une zone périurbaine d'agglomération. Les activités aéroportuaires sont des sources d'émissions de polluants, mais elles ne génèrent pas d'impact significatif sur la qualité de l'air au niveau local pour les polluants réglementés. Aucun dépassement de seuil sur les composants analysés n'a été enregistré en 2006 à l'exception de cinq dépassements du seuil d'ozone.

Quotas d'émission de gaz à effet de serre

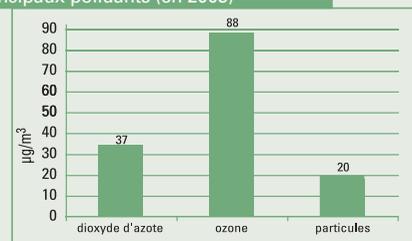
Le système d'échanges de gaz à effet de serre instauré dès le 1^{er} janvier 2005 grâce à la directive 2003/87 "quotas", vise dans un premier temps les émissions de CO₂. Le marché européen des permis d'émission est une réalité pour l'aéroport depuis le 1^{er} janvier 2005. Par arrêté ministériel, Lyon-Saint Exupéry s'est vu octroyé un quota de 11 014 tonnes de CO₂. En 2006, n'ayant rejeté que 5 000 tonnes, il bénéficie donc d'un excédent d'environ 6 000 tonnes qui viennent s'ajouter à l'excédent 2005 d'environ 2 500 tonnes. L'aéroport a la possibilité de vendre ou d'échanger cet excédent.

Étude de l'installation de bio-indicateurs

Une étude de faisabilité de l'implantation de ruches, aux abords immédiats des pistes, a été menée et a conclu à la pertinence du recours à des bio-indicateurs destinés à surveiller la qualité de l'air sur la plate-forme aéroportuaire. Un bio-indicateur, en l'occurrence des abeilles, est un organisme végétal ou animal qui fait l'objet de mesures permettant d'évaluer la présence ou les effets des polluants. Des analyses seront réalisées sur le miel, mais également sur le pollen. L'entrée des ruches sera équipée de peignes qui brossent les pattes des abeilles lorsqu'elles entrent. Une partie du pollen sera ainsi collectée à fin d'études.

La direction de l'Aviation civile a autorisé cette expérimentation. Un accord a été passé avec un apiculteur qui possède déjà des ruches en périphérie de l'aéroport. 10 à 15 ruches seront installées au printemps 2007. Cette campagne est réalisée en partenariat avec l'Association de développement de l'apiculture rhonalepine qui fournira à l'aéroport un regard extérieur d'expert. Coparly est également partie prenante. L'agence de contrôle de l'air de la région lyonnaise, sera chargée d'établir une corrélation entre les informations recueillies dans les ruches et l'analyse de la qualité de l'air.

Moyenne annuelle des concentrations des principaux polluants (en 2005)



Source : Coparly



MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

La lutte contre les changements climatiques est l'un des défis majeurs que notre société devra relever dans les années à venir. Les engagements de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne peuvent être tenus sans un effort consenti par l'ensemble des organismes publics et privés, dans tous les secteurs de notre économie.

Objectifs 2007

> Mise en place d'une politique d'économies d'énergie et d'un calendrier pluriannuel.



En savoir plus...

www.raee.org
www.ademe.fr
www.ciele.org

Une énergie plus propre

Depuis 2004, l'aéroport a un contrat de fourniture d'électricité comprenant 25 % d'électricité d'origine renouvelable. Il participe ainsi à la promotion des alternatives à l'utilisation de combustibles fossiles comme le gaz et les dérivés du pétrole.

Audit énergétique, préalable à toute action d'économie d'énergie

Dans le but de mettre en œuvre une politique d'économie d'énergie, objectif décidé début 2005, un audit énergétique a été réalisé entre novembre 2005 et décembre 2006 par la société H3C Énergies, avec une aide financière de l'ADEME. L'audit s'est déroulé en quatre phases distinctes.

La première a consisté à établir un audit des bâtiments, des installations techniques, de l'exploitation et de l'organisation interne autour de la gestion de l'énergie. Dans un deuxième temps, une campagne de mesures spécifiques a été menée afin d'avoir une connaissance détaillée des besoins énergétiques et de confort et de l'efficacité des systèmes de distribution et d'émission.

La troisième partie de l'étude a été plus analytique. Elle a permis d'affiner la connaissance des besoins énergétiques de l'aéroport afin d'établir une liste exhaustive des projets d'améliorations possibles. Ceux-ci ont été analysés de façon sommaire afin de présenter un outil d'aide à la décision en fonction des gains énergétiques, environnementaux et financiers pour cibler les projets viables.

La dernière phase a consisté à définir un plan directeur "énergétique" avec des actions d'améliorations détaillées, structurées à moyen terme et chiffrées en termes de coût global.

19 actions en faveur des économies d'énergie

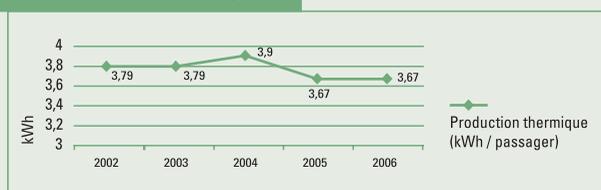
L'audit énergétique a débouché sur un véritable programme pluriannuel d'investissement énergétique permettant d'identifier les gisements d'économie d'énergie classés par critère de rentabilité. De ce catalogue de 63 projets d'amélioration potentielle, Lyon-Saint Exupéry a retenu 19 actions qui ont fait l'objet de fiches d'actions précisant, pour chacun des projets, la faisabilité et la description technique, l'impact financier, le gain potentiel et enfin le retour sur investissement. Avant même que les conclusions de l'audit ne soient rendues public, des actions de sensibilisation des personnels de la Chambre de commerce de Lyon ont été mises en place.

L'atelier énergie rend ses conclusions

Dans le cadre de la démarche "Charte éthique" de Lyon-Saint Exupéry, un "atelier énergie" a été créé fin 2004 et les conclusions ont permis d'élaborer un plan d'actions fin 2005. L'objectif était de définir, avec tous les volontaires et les acteurs de l'entreprise, un programme ambitieux d'actions visant à mieux maîtriser la consommation d'énergie de l'aéroport. Chacun a donc été amené à proposer des actions concrètes pouvant réduire nos émissions polluantes ou notre consommation de ressources non renouvelables.

Mi-2006, l'atelier énergie a proposé d'une part d'orienter la réflexion sur les déplacements du personnel de la CCIL pour se rendre à l'aéroport, d'autre part d'entreprendre une sensibilisation aux économies d'énergie.

Production thermique (kWh/passager)



Source : CCIL



PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

L'aéroport est un important consommateur d'eau. En 2006, il a utilisé plus de 900 000 m³ d'eau pour l'exploitation de ses installations et l'alimentation en eau potable de ses usagers. Les activités qu'il accueille sont également génératrices de rejets qui sont traités via des bassins d'infiltration ou via la station d'épuration de Jonage.

Objectifs 2007

- > Étudier l'aménagement d'une aire de dégivrage commune des avions.
- > Régularisation des dossiers loi sur l'eau.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE NATURELLE

Au titre de la loi sur l'eau, l'aéroport travaille notamment sur le dossier de déclaration d'utilité publique du captage d'Azieu destiné à assurer la fourniture d'eau nécessaire au site aéroportuaire. L'objectif de cette démarche est de préserver la ressource naturelle en instaurant des périmètres de protection. Une demande sera adressée à la préfecture avant de faire l'objet d'une enquête publique.

90 % de l'eau nécessaire au site provient du captage d'Azieu. Les 10 % restants sont fournis par le SIEPEL (Syndicat intercommunal d'eau potable de l'Est lyonnais) pour garantir à l'eau potable un taux de nitrate conforme. L'eau est distribuée par deux réseaux : l'un pour l'eau potable et l'incendie, l'autre pour la climatisation et l'arrosage.

Une nouvelle station d'épuration aux normes

Le chantier a débuté fin 2005 et devrait s'achever pour l'automne 2007. Cette nouvelle station d'épuration permettra de traiter les eaux usées des communes suivantes : Jonage, une partie de la ZI de Meyzieu, Jons, Villette d'Anthon, Pusignan, Janneyrias et l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry. Juxtaposée à la station actuelle, elle répondra aux dernières normes HQE (Haute qualité environnementale) qui visent à réduire la consommation d'énergie, à assurer une meilleure gestion des eaux rejetées par les communes avoisinantes, à appliquer un traitement spécifique sur les déchets. L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry, au même titre que les communes et conformément au principe pollueur-payeur participe au financement de ce projet.

Une surveillance soutenue des rejets et de la nappe phréatique

Des moyens de traitement et de surveillance sont mis en œuvre afin de maîtriser les risques environnementaux associés à chaque étape du chemin de l'eau à travers l'aéroport. L'enjeu est de taille, puisque la nappe phréatique de l'Est lyonnais sur laquelle est implanté l'aéroport constitue une ressource majeure pour l'alimentation de l'agglomération lyonnaise. L'aéroport y puise ses ressources en eau grâce à trois puits de captage. Une déclaration d'utilité publique pour ses captages est en cours d'élaboration en collaboration avec la DDASS.

La consommation d'eau

La consommation d'eau par passager transporté est passée de 130 litres en 2005 à 133 litres en 2006. Cette hausse de 2 % environ fait suite à la très forte baisse de plus de 30 % enregistrée entre 2005 et 2004 (résorption de fuites sur le réseau de climatisation). La principale utilisation de l'eau pompée par l'aéroport dans la nappe phréatique est l'alimentation des groupes de réfrigération. Pour réduire ces volumes, l'aéroport a engagé un programme de renouvellement des équipements qui comprend le remplacement des condenseurs à eau par des condenseurs à air.

Le contrôle

La CCIL surveille la qualité de ses rejets pluviaux et la nappe phréatique grâce à des prélèvements effectués une fois par trimestre par un laboratoire agréé. En 2006, aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été observé sur les eaux pluviales. Tout dépassement est signalé à la Police de l'eau.

Incident environnemental

Fin juillet 2005, la société Galys, assurant l'approvisionnement des avions en carburant sur l'aéroport, a identifié une fuite de kérosène au niveau d'une canalisation enterrée reliant les réservoirs de stockage à un poste de chargement des camions d'avitaillement.

En liaison avec les services de la Préfecture, les autres services de l'État (DRIRE, DDASS, DDAF, etc.) et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, des mesures d'urgence ont immédiatement été prises afin de neutraliser la canalisation, délimiter la zone polluée et résorber la pollution des sols et de la nappe phréatique.

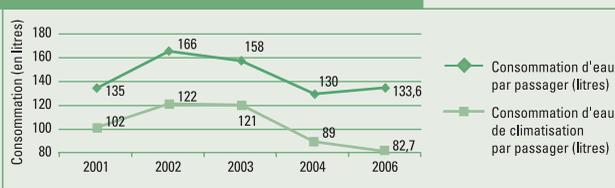
Le diagnostic réalisé par un bureau d'études spécialisé dans la pollution de sols a confirmé qu'aucun puits de pompage d'eau situé en aval hydraulique de la zone de pollution n'avait été contaminé par le produit déversé dans le sol.

Par ailleurs, les mesures d'urgence mises en œuvre dès la confirmation de la fuite ont permis de confiner la pollution de la nappe phréatique dans un périmètre ne s'étalant pas au-delà du dépôt pétrolier de l'aéroport. Aucun impact significatif n'a été relevé sur la nappe phréatique.

En savoir plus...

www.lesagencesdeleau.fr
www.cieau.com

Consommation totale d'eau par passager transporté



Source : CCIL



OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

Le traitement des déchets a pris en quelques décennies l'ampleur d'un véritable problème de société. Les enjeux sont énormes et la discussion dépasse aujourd'hui largement le cercle des seuls industriels spécialistes de la question. Gaspillage de matières premières, coût de gestion des déchets en hausse, capacités de traitement insuffisantes : il est urgent de réduire notre production de déchets.

Objectifs 2007

- > Moyenne de 48 % de valorisation des déchets sur l'année et une performance au 31 décembre de 52,5 % de valorisation.
- > Maîtrise du coût de traitement à la tonne égale ou inférieur à 200 euros.

2 722 320 tonnes de déchets ont été collectées en 2006 sur l'ensemble de la plate-forme aéroportuaire, ce qui représente 403 kg par passager. Le taux de valorisation s'élève à 27 %, il est en baisse de 2,2 points par rapport à 2005. Cette contre performance est à imputer aux partenaires de l'aéroport qui ont relâché leurs efforts. En effet, au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, le gestionnaire, le taux de valorisation sur l'année est de 40,6 %. Il a dépassé 50 % en décembre ce qui constitue la réalisation d'un des engagements de Lyon-Saint Exupéry en faveur de l'environnement.

Pour 2006, l'aéroport a renouvelé la collecte trimestrielle des déchets dangereux auprès de ses partenaires, en prenant en charge le transport de ses déchets, et a développé les collectes des DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

Ambassadeur du tri, tri sélectif et sensibilisation

La gestion rationnelle des déchets et notamment le tri à la source des déchets, sont des paramètres importants de la politique de Développement durable de Lyon-Saint Exupéry, et dans ce cadre, les Aéroports de Lyon via leur prestataire Veolia Propreté, missionnent un ambassadeur du tri auprès des entreprises de la plate-forme.

Le rôle de cet ambassadeur est l'amélioration continue de la qualité du tri sur les différents points de collecte.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'informations et de formations aux consignes de tri à la source. L'ambassadeur dispose, en effet, de différents supports de communication adaptés (mallettes pédagogiques, guides de tri, affiches...) qu'il distribue aux entreprises lors des modules d'information. Il participe également à des événements ponctuels comme la sensibilisation "sécurité en piste", aux réunions des éco-acteurs sur la gestion des DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ou autres thématiques.

LE PAPIER, INDICATEUR DE TRI.

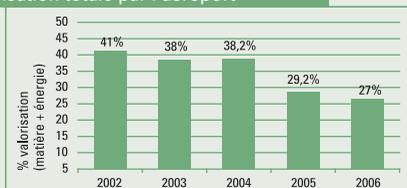
"Le tri sélectif des déchets est un thème majeur chez les éco-acteurs. Le choix d'un indicateur de performance du tri s'est porté sur la quantité de papier recyclé. En effet, toutes les entreprises de l'aéroport sans exception utilisent du papier. De ce fait, le tonnage de papier recyclé donne une bonne indication des efforts de chacun dans la démarche collective de tri à la source des déchets. Nous collectons sur la zone aéroportuaire une vingtaine de bacs bleus réservés exclusivement au papier.

Tout mélange d'autres déchets avec le papier empêche son recyclage : c'est pourquoi un bac mal trié ne sera pas collecté avec les autres et tout le papier qu'il contient sera perdu. D'où la nécessité de bien respecter les consignes indiquées sur les bacs ! Chaque semestre, la newsletter des éco-acteurs publie le tonnage de papier recyclé avec la tendance associée. Nous misons sur la motivation des entreprises signataires de la charte des éco-acteurs pour montrer l'exemple. Nous espérons que si nous parvenons à

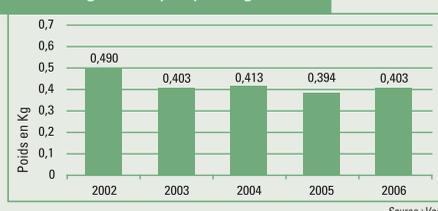
sensibiliser les membres du club au tri d'un déchet particulier comme le papier, la prise de conscience se généralisera à tous les autres types de déchets et aux autres entreprises présentes sur le site. L'ensemble contribue à créer une dynamique d'amélioration continue de la performance environnementale de la zone aéroportuaire."

Yann Boisseau,
Ambassadeur du tri, Veolia Propreté Onyx

Évolution de la performance de valorisation totale par l'aéroport



Poids de déchets générés par passager



En savoir plus...

www.onyx-environnement.com
www.ecoemballages.fr
www.produits-recycles.com
www.federec.com

UN PRÉSENT D'AVENIR POUR LE MONDE ÉCONOMIQUE

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry dispose de nombreux atouts : accessibilité, situation géographique, services proposés... Premier employeur de l'Est Lyonnais, il représente ainsi l'atout majeur du dynamisme économique rhônalpin. Dès lors, ses principales missions sont de contribuer au développement de l'emploi autour de la plate-forme, de développer l'accessibilité du site mais aussi d'intégrer l'aéroport dans un développement économique partenarial avec les territoires environnants.







ALLIER ENJEUX ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry génère plus de 2,6 milliards d'euros dans l'économie régionale. Son objectif est de remplir ses missions fondamentales tout en assurant un développement respectueux de son environnement humain et écologique, en restant à l'écoute de toutes les parties concernées par son activité.

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE L'AÉROPORT MESURÉ

L'aéroport génère plus de 2,6 milliards d'euros dans l'activité économique régionale selon une étude d'impact réalisée par le cabinet Praxis en 2006. En deux ans, son impact économique a progressé de 9,1 %. Le chiffre d'affaires 2005 des 178 entreprises de la plate-forme a atteint 958 millions d'euros et leurs effectifs globaux sont de 5 374 salariés.

Le rayonnement de l'aéroport se mesure également au nombre de sociétés, françaises ou étrangères qui ont fait le choix de Rhône-Alpes pour y installer une activité (de quartier général, R&D, avant vente, distribution, production, support technique, après-vente), parce qu'elles savaient qu'elles pourraient y trouver toutes les facilités de déplacements, tant des personnes que des biens. L'étude du cabinet Praxis souligne que les entreprises extérieures ayant fait le choix de la région lyonnaise du fait de la présence de l'aéroport sont particulièrement dynamiques. Sur les 12 ans qui séparent les deux enquêtes d'impact, il ressort que leur chiffre d'affaires a été multiplié par trois alors que pour l'ensemble des entreprises, la progression est seulement de 50 %.

Mission et raison d'être

"Notre mission est de faire de Lyon-Saint Exupéry la première porte d'entrée sur la France après Paris afin d'assurer notre développement dans le cadre d'une politique équilibrée de desserte du territoire."

Un outil de transport structurant

La vocation de la plate-forme Lyon-Saint Exupéry est de placer la région Rhône-Alpes, pôle de référence et d'attractivité au niveau européen, au cœur d'un réseau de transport international.

Le travail mené sur la Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (DTA) rappelle d'ailleurs que l'aménagement de la plate-forme est stratégique pour la métropole. La métropole lyonnaise doit ainsi conforter la plate-forme de Lyon Saint-Exupéry et préserver son potentiel de développement. La percée internationale de la métropole lyonnaise ne pourra s'affirmer qu'avec l'aide de moyens de transports internationaux adaptés et performants.

Un outil pour l'économie et le tourisme

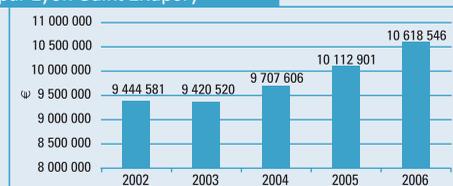
L'élargissement de l'Europe, l'ouverture des frontières, l'internationalisation des activités rendent indispensables des accès rapides et efficaces pour le monde économique.

Par ailleurs, le développement du tourisme passe par des infrastructures de transport adaptées, tant pour accéder à la région Rhône-Alpes que pour partir vers les destinations étrangères.

La contribution à la fiscalité locale

Les sociétés de la plate-forme sont soumises aux régimes fiscaux en vigueur et notamment à la taxe professionnelle. Cette taxe bénéficie directement au tissu local.

Évolution de la taxe professionnelle versée par Lyon-Saint Exupéry



Source : CCL



Grand Lyon – © Jacques Léone

ÊTRE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La direction du Développement durable assure la conduite de la stratégie de développement économique de l'aéroport et de son environnement. Sa mission est d'intégrer l'aéroport dans un développement économique partenarial avec les territoires environnants.

L'AÉROPORT, UN ATOUT ÉCONOMIQUE POUR RHÔNE-ALPES

"L'aéroport est l'un des arguments majeurs d'une implantation internationale. Une entreprise aujourd'hui recherche une localisation qui lui permet d'être reliée à ses autres activités."

Jacques de Chilly,
Directeur exécutif de l'Aderly,
Agence de développement économique
de la région lyonnaise.

"L'aéroport est toujours un critère mis en avant aussi bien par nous que spontanément, par les décideurs étrangers. Il est indispensable pour satisfaire les besoins de déplacements rapides vers les maisons-mères, comme pour faciliter la venue des clients. Il joue de plus un rôle d'ambassadeur parfois comme premier contact de l'investisseur avec le territoire et sur ce critère, le professionnalisme et la qualité des personnels de la plate-forme sont au rendez-vous."

Aymeric de Mollerat,
Directeur de l'activité promotion
et prospection internationales à l'ERAI.

Une vision d'aménagement du territoire à long terme

Afin de faire face aux perspectives de développement de l'aéroport, le ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement a décidé, le 30 juin 1999, d'approuver l'Avant-projet plan de masse (APPM) de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry, lequel prévoit la construction d'un nouveau doublet de pistes à l'ouest et de nouvelles infrastructures terminales. L'approbation de l'APPM a conduit l'aéroport à élaborer son schéma directeur. Il définit la trame de son développement pour les années à venir dans l'objectif d'anticiper et répondre aux besoins et attentes de demain.

Un outil d'opportunités

Dans la perspective du développement de l'aéroport, l'État s'est doté en 2005 d'un outil appelé Zone d'aménagement différé (ZAD). Cet outil lui permet de procéder aux acquisitions foncières nécessaires qui sont aujourd'hui assujetties aux opportunités. Depuis 2000, 55,3 hectares de terrains cultivés ont été acquis dont 10 hectares en 2006. Ces parcelles se situent sur les communes de Colombier-Saugnieu (8 ha), Genas (16,8 ha), Pusignan (24,2 ha) et Saint Bonnet de Mure (6,3 ha).

DTA : pour un aménagement équilibré du territoire

L'Aéroport Lyon-Saint Exupéry a déclaré publiquement son soutien à la Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise. Concernant plus particulièrement le volet aéroportuaire, la DTA est le moyen de permettre à Lyon de devenir la deuxième porte d'entrée aérienne française. Elle répond au besoin d'une reconnaissance explicite qui conforte le choix des opérateurs aériens comme ferroviaires et de tous ceux qui investissent en pariant sur "l'accessibilité intercontinentale" renforcée de la métropole. C'est aussi la solution pour valoriser la plate-forme aéroportuaire et intermodale grâce à un potentiel d'accueil d'activités participant au rayonnement de la métropole : bureaux, hôtels, restaurants... C'est l'opportunité de faire de l'aéroport une véritable "vitrine" de la métropole lyonnaise et de la région Rhône-Alpes, dans un espace qualitatif à haute valeur ajoutée en donnant à la plate-forme Lyon-Saint Exupéry et à son environnement, la possibilité d'accueillir des entreprises qui doivent participer au rayonnement de la région lyonnaise. La CCI de Lyon soutient l'État dans sa volonté de préserver les capacités de développement de la plate-forme aéroportuaire.

Sur le front de l'immobilier

L'aéroport mène des actions auprès des investisseurs privés désireux de s'impliquer dans des programmes immobiliers sur la plate-forme aéroportuaire et d'entreprises souhaitant s'implanter localement. Pour ce faire, il s'associe à une démarche commune des acteurs lyonnais que sont notamment le Grand Lyon, l'Aderly, la Plaine de l'Ain, la CAPI et plusieurs parcs d'activités régionaux. C'est à ce titre qu'il était présent, en novembre 2006 à Paris, au SIMI, le Salon de l'immobilier d'entreprise et qu'il a participé à la 17^{ème} édition du Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), organisé par le Grand Lyon.

En savoir plus...

www.grandlyon.com
www.lyon-aderly.com



DÉVELOPPER LES ACCÈS À L'AÉROPORT

Pour développer l'aéroport, nous agissons de manière à assurer le développement des accès en transport collectif par l'optimisation de nos infrastructures, le renforcement de l'intermodalité et la contribution au développement de la desserte locale.

FEU VERT POUR LESLYS

Fin 2006, le concessionnaire de la liaison ferroviaire dédiée Leslys a été désigné par le Département du Rhône. Il s'agit du groupement RhônExpress composé de Vinci, Veolia-Transport, Vossloch, Cegelec et la Caisse des Dépôts et Consignation. La mise en service est prévue pour fin 2009.

Leslys est une liaison rapide en tram-train de nouvelle génération équipé d'une motorisation renforcée permettant d'atteindre une vitesse de pointe de l'ordre de 100 km/h en zone non urbanisée. La longueur totale du tracé est de 23 km. De la Part-Dieu jusqu'à Meyzieu Zone Industrielle, Leslys suit le tracé de Léa, la nouvelle ligne de tramway de l'Est Lyonnais qui circule aussi sur l'ancien tracé du Chemin de fer de l'Est Lyonnais, d'Ouest en Est. Deux arrêts intermédiaires sont prévus, à Vaulx-en-Velin (La Soie) et à Meyzieu (zone industrielle). Le temps de parcours total sera de 25 minutes avec un cadencement toutes les 15 minutes. Leslys est appelé à se substituer à la ligne Satobus-Lyon.

En savoir plus...

www.satobus.com
www.satobus-alps.com
www.satobus-grenoble.fr
www.sncf.fr

Lyon-Saint Exupéry, véritable pôle multimodal

Véritable pôle multimodal, Lyon-Saint Exupéry offre desserte aérienne, autoroutière et ferroviaire. Pour développer la plate-forme aéroportuaire et devenir la 1^{ère} porte d'entrée en dehors de Paris, l'aéroport doit capter la clientèle de sa zone de chalandise élargie (11 millions d'habitants à 1h30) en offrant une meilleure accessibilité en transports en commun et en développant l'intermodalité fer/air.

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, collectivités locales et partenaires privés et publics travaillent en étroite partenariat afin d'améliorer l'accessibilité de l'aéroport.

La desserte ferroviaire

Afin de mieux répondre aux attentes des clients, la desserte TGV a été augmentée - 20 TGV allers/retours - et les horaires sur Paris améliorés.

15 villes sont ainsi desservies quotidiennement au départ de Lyon-Saint Exupéry : 7 en Rhône-Alpes, 4 en Provence, 3 en Italie et Paris Gare de Lyon (10 allers/retours par jour).

En 2006, le trafic de la gare TGV s'établit à 401 067 passagers et continue de progresser. L'augmentation par rapport à 2005 est de 13,5 %.

En 2005, un étroite partenariat avec la SNCF a conduit à la mise en place de trois chantiers : Communication, Services et Desserte locale afin de développer le trafic - objectif 2010 : 1 million de passagers - et améliorer l'offre de la 3^{ème} gare de l'agglomération. En 2006, une opération promotionnelle "TGV + Avion" a été menée sur Valence et Avignon, en partenariat avec Effia, Q-Park, SNCF, Eliance. Sur ces deux villes, le trafic progresse de 7,8 % et capte plus de 10 000 voyageurs intermodaux.

La desserte routière en transports en commun

Le réseau Satobus assure les liaisons routières régulières entre l'aéroport et neuf villes de Rhône-Alpes. En hiver, Satobus-Alpes propose des liaisons régulières avec 33 stations des Alpes du Nord. La progression du trafic global est de 7,2 % à 738 220 passagers. Environ 11 % de la clientèle avion hors correspondance ont utilisé ce mode de transport en 2006.

Depuis le 3 avril 2006, un nouveau service de transport à la demande est disponible sur Grenoble avec le réseau Satobus. Il couvre 92 communes du Sud-Isère avec la mise en place d'une réservation et achat en ligne sur le nouveau site : www.satobus-grenoble.fr

Objectifs 2007

Accès autocars : + 6 %

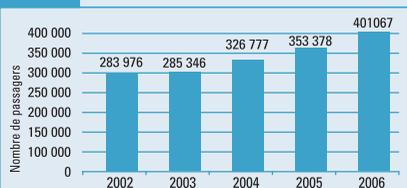
- > Renforcer l'offre : amélioration du service sur les liaisons Saint-Étienne et Bourgoin Jallieu et ouverture d'une nouvelle liaison Voiron/Seyssinet.
- > Offrir une meilleure lisibilité des horaires et informations pratiques sur le site Internet de l'aéroport.

Accès ferrés : + 8 %

- > Augmenter les fréquences sur l'axe Sud.
- > Pérenniser un produit intermodal TGV + Avion.

Accès ferrés :

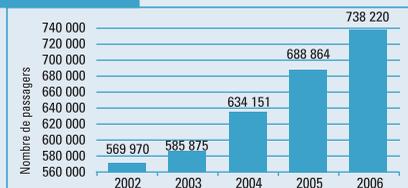
15 villes desservies quotidiennement au départ de Lyon-Saint Exupéry



Source : CCIL

Accès routiers bus :

9 villes de Rhône-Alpes sont desservies en direct par bus et 33 stations alpines en service régulier ou à la demande au départ de Lyon-Saint Exupéry.



Source : CCIL



DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE DES PROJETS

La direction du Développement Durable participe activement à la promotion immobilière de la région auprès des investisseurs potentiels. Elle est étroitement associée aux travaux d'aménagement du site aéroportuaire.

Objectifs 2007

- > Maintenir les bonnes relations avec les différents partenaires économiques et politiques.
- > Maintenir des actions d'animation et de promotion en collaboration avec les acteurs économiques de la région.
- > Veiller à ce que les délais des projets soient respectés.
- > Animer les réseaux pour l'implantation de nouvelles entreprises.

Deux programmes de grande ampleur

Un programme immobilier et un parc couvert de stationnement s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement de la zone centrale prévu par le schéma directeur d'aménagement du site aéroportuaire.

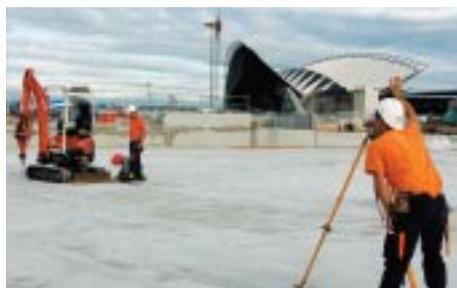
> Le programme immobilier Ulys

À l'horizon 2009, Lyon-Saint Exupéry accueillera sur sa plate-forme, face au Terminal 1, un pôle immobilier offrant toutes les prestations nécessaires à sa clientèle d'affaires. D'une superficie totale de 10 408 m², Ulys comprend un bâtiment principal, dédié à l'hôtel 4 étoiles enseigne NH Hoteles de 245 chambres et suites associé à un centre d'affaires, des salles de réunions et de conférences d'une surface totale de 2 000 m². Perpendiculairement au bâtiment central de l'hôtel et du centre d'affaires, des bureaux sur une surface totale de 9 250 m² répartis en 3 bâtiments parallèles, seront implantés.

> Le programme parking LPA

Un parking est actuellement en cours de réalisation. Les travaux ont débuté en septembre 2005 pour une mise en service en 2008. L'Autorisation d'occupation temporaire, signée en 2004, a été accordée à Lyon Parc Auto (LPA) qui dispose d'une Délégation de service public. L'investissement du secteur privé pour ce programme est de 33 millions d'euros.

Ces projets sont emblématiques. En effet, si le secteur privé s'est engagé sur des programmes de cette ampleur, c'est bien parce qu'il croit au développement de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry.



LA CITÉ, UN CHANTIER HQE

"Dans le cadre de la construction du parking LPA, première étape du chantier de la Cité, nous nous sommes attachés au respect des contraintes environnementales liées notamment à la situation centrale du chantier dans l'enceinte d'exploitation de la zone aéroportuaire. Au-delà des contraintes purement liées au trafic aérien, nécessitant en particulier un gabarit maximum des grues et leur balisage diurne et nocturne, nous devons gérer un trafic routier important qui atteint jusqu'à 200 camions par jour au moment des travaux de terrassement. Il n'est évidemment pas question de perturber le trafic routier spécifique à l'aéroport.

Le chantier se préoccupe également d'intégrer les actions QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) en vue de l'obtention du label "Chantier bleu", distinction spécifique aux chantiers de GFC Construction, modèles en termes d'actions QSE. Nous avons notamment mis en place un ensemble de dispositifs tels qu'un sanitaire avec chauffe-eau solaire, une aire de lavage des véhicules de transport, un balisage rigoureux de la plate-forme d'installation, le tri sélectif des déchets, le nettoyage régulier des postes de travail... Par ailleurs, nous incitons les compagnons à emprunter les transports en commun ou le covoiturage.

Stéphane PAILLETTE

GFC Construction - Directeur du chantier de la Cité

En savoir plus...

www.lyon.aeroport.fr
www.lpa.fr
www.sogelym-steiner.com



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET AUX MÉTIERS DE L'AÉROPORT

L'emploi est un enjeu d'importance

à l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry, à double titre : d'abord parce que l'aéroport est l'un des premiers employeurs régionaux, caractérisé par une très grande diversité de métiers et d'opportunités, ensuite parce que la population riveraine doit pouvoir compter plus que quiconque sur les retombées économiques d'une telle infrastructure de transport.

Satoemplois

À l'initiative de la CCIL, un partenariat original avec la direction régionale Rhône-Alpes de l'ANPE a permis de créer un système d'accès des riverains à l'emploi sur l'aéroport : Satoemplois. Cette entité qui a fêté ses 10 ans d'existence en 2006 centralise les offres d'emploi des entreprises du site et les propose, via les mairies partenaires, aux demandeurs d'emploi riverains de l'aéroport. Ainsi en 2006, sur les 466 offres d'emploi publiées, 405 postes ont été pourvus principalement dans les domaines des commerces et services (158), des compagnies aériennes et sociétés d'assistance (113), du fret (106) et des loueurs de voitures (29). 150 riverains ont bénéficié de ces recrutements. 88 entreprises implantées sur le site aéroportuaire ont utilisé les services de Satoemplois pour recruter en 2006. Parmi celles-ci, Eliance, Samsic et Avia Partner Services ont embauché respectivement 59, 39 et 19 salariés.



Évolution de la performance du service Satoemplois



Source : CCIL



Objectifs 2007

- > Relance des ateliers : nouvelle approche et optimisation.
- > Campagne de sensibilisation intensive auprès des entreprises du site.
- > Mise en place d'un outil de gestion des offres et des CV plus adapté.
- > 6^{ème} Carrefour des métiers dans la gare TGV (24 octobre 2007).

ZOOM SUR LES EMBAUCHES

Sur les 405 offres d'emploi pourvues en 2006, avec l'aide de Satoemplois, 119 ont fait l'objet d'un contrat à durée indéterminée et 286 d'un contrat à durée déterminée. Les principaux motifs de recrutement sont liés à un accroissement saisonnier de l'activité des entreprises, au remplacement de salariés et à la création de poste. Les principales difficultés rencontrées par les recruteurs sont l'absence d'un moyen de locomotion propre du postulant, les horaires décalés qui dissuadent les candidats et la non maîtrise de l'anglais. Le manque de profils adaptés aux postes proposés explique en grande partie la raison pour laquelle seulement 37 % des postes soient pourvus par des riverains, alors que ceux-ci bénéficient de la primeur des offres pendant une semaine.

Un travail de fond sur les métiers

D'autres actions permettent de favoriser l'adéquation formations et métiers aéroportuaires ainsi que la promotion de ces métiers :

- > Troisième participation en février 2006 au Mondial des métiers, événement majeur organisé à Lyon à l'initiative de la région Rhône-Alpes.
- > 5^{ème} édition du Carrefour des métiers de l'aéroport, manifestation organisée par Satoemplois. À cette occasion, plus de 100 professionnels rencontrent un large public, scolaires, étudiants ou adultes en orientation professionnelle (7 000 visiteurs dont 600 élèves). Des tables rondes permettent des entretiens plus ciblés sur des thématiques différentes chaque année.
- > Présentation des métiers aéroportuaires dans les collèges et lycées riverains ou dans les missions locales des communes.

Un travail de proximité avec les mairies

Satoemplois travaille en étroite collaboration avec les mairies riveraines afin de faciliter la connaissance et l'accès des riverains aux métiers et offres d'emploi disponibles sur la plate-forme :

- > 42 communes informent leurs administrés, via les mairies ou les services emplois locaux, des offres d'emploi de la plate-forme.
- > Plus de 100 demandeurs d'emploi ont été rencontrés lors du Forum de l'emploi organisé à Villefontaine en octobre.
- > 96 personnes accueillies dans les ateliers "Connaissance des métiers aéroportuaires" organisés sur les communes de Chavanoz, Genas, Saint Bonnet de Mure et Saint Quentin Fallavier.
- > 162 personnes rencontrées sur Villefontaine et dans l'agence ANPE de Meyzieu.
- > Une cinquantaine de personnes représentant des entreprises et élus riverains a été reçue en mai 2006 à la réunion annuelle de présentation des résultats de l'année écoulée.

En savoir plus...

www.satoemplois.com
 Film sur les métiers aéroportuaires "Décollage imminent" envoyé sur simple demande.
 Version téléchargeable des indicateurs sociétaux sur www.lyon.aeroport.fr

Nombre de riverains embauchés



Source CCIL



MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour mener à bien sa stratégie de Développement durable, l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry s'appuie sur les forces vives de la région.

Les entreprises fondatrices

Le Club des Entrepreneurs pour l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry réunit les principales entreprises de la région Rhône-Alpes et ambitionne, par l'implication directe de ses dirigeants, de peser sur les choix des décideurs politiques et des opérateurs économiques.

Adecco, April, Bayer Cropscience, Biomérieux, Boiron Lafarge, EM2C, Ernst & Young, GL Events, Jet Services TNT, Merial SAS, Renault Trucks, Rhodia Silicones, Sanofi Pasteur, Siemens France, SMI Koyo, Suez, Sunkiss, Sword : toutes ces entreprises en sont les membres fondateurs.



Bruno Allenet
Président du Club des entrepreneurs.

Le Club des entrepreneurs, un lobby

En juillet 2003, les entrepreneurs rhônalpins se sont regroupés à la suite de la mobilisation des chefs d'entreprises pour contrer le projet de troisième aéroport parisien et soutenir les projets de développement de l'aéroport. De là est né le Club des entrepreneurs. Cette association d'acteurs économiques de premier plan affiche ouvertement sa vocation de lobbying. Il regroupe 150 membres rhônalpins et a pour objet de mener toute action de nature à faciliter et à accélérer le développement de Lyon-Saint Exupéry, à assurer sa promotion et sa valorisation au profit du développement économique de l'agglomération lyonnaise, de la région Rhône-Alpes et du grand Sud-Est.

Pour répondre à ces objectifs, les membres du club étudient, avec la direction de l'aéroport, des pistes de progrès réalistes et effectuent des démarches de lobbying auprès des membres du gouvernement, des pouvoirs publics, des opérateurs aériens et ferroviaires. Il joue aussi le rôle d'aiguillon pour aider l'aéroport à maintenir au plus haut niveau la qualité de son service et de son accueil.

LE CLUB DES ENTREPRENEURS

“ ÊTRE PLUS INCISIF DANS NOS RECOMMANDATIONS ”

“ Nous avons défini les trois axes qui sous-tendent l'action du Club des entrepreneurs. Le premier concerne les services aux passagers qui regroupent les services propres à l'aéroport, l'intermodalité ou encore le développement de nouvelles destinations. Le deuxième se rapporte plus particulièrement au fret ; un groupe de travail a été mis en place en 2006. Il a commencé par prendre des contacts avec Cargoport et avec InfoFret, l'association des professionnels du fret à Lyon-Saint Exupéry. Le troisième axe couvre les actions de lobbying et de communication : comment pouvons-nous aider l'aéroport à développer la plate-forme, comment pouvons-nous peser sur la stratégie de Lyon-Saint Exupéry dans cette période de grands changements, comment pouvons-nous également élargir la représentativité du Club des entrepreneurs en recrutant de nouveaux membres à l'échelle de la région Rhône-Alpes... ”

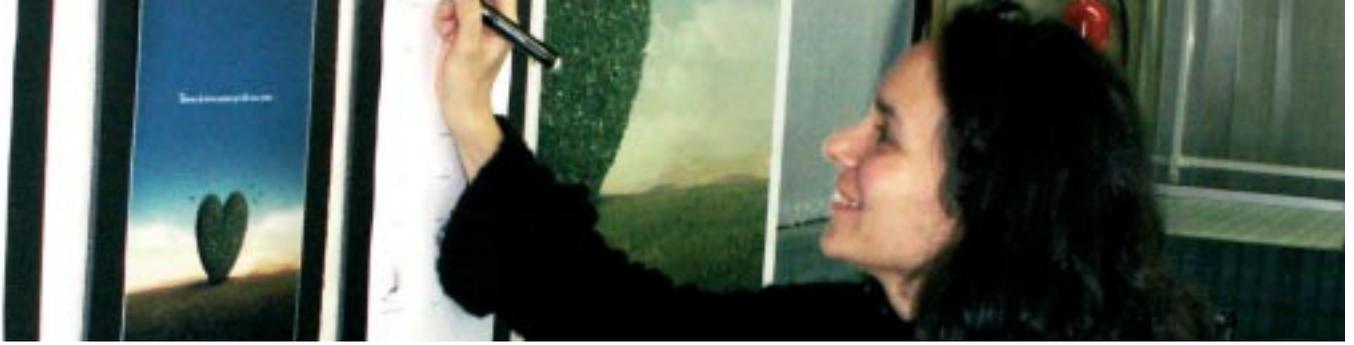
Concrètement cela s'est traduit en 2006 par des rencontres avec des compagnies aériennes, à la fois pour les inciter à ouvrir de nouvelles lignes au départ de Lyon, mais également pour mettre en rapport celles qui ont des projets avec le tissu économique de la région afin qu'elles puissent pénétrer plus vite le marché. Nous avons organisé une table ronde sur la complémentarité du TGV avec l'avion. Nous estimons aussi que l'implantation d'entreprises autour de l'aéroport aidera à son développement. Nous œuvrons donc dans ce sens.

Nous avons le sentiment d'être utiles. Toutefois, dans les mois à venir, nous comptons peser encore plus fort sur un certain nombre de décisions stratégiques. Le changement de statut de l'aéroport, sa privatisation à terme, les accords de ciel ouvert entre l'Europe et les États-Unis, la montée en puissance des low cost... Tout ceci est porteur d'opportunités et nous incite à être plus incisifs dans nos recommandations. ”

Bruno Allenet, président du Club des Entrepreneurs.

Contact et adhésions

Tél. 04 72 22 88 76



Le Club des éco-acteurs, tous ensemble vers un développement durable de la plate-forme

Créé en Juin 2005, à l'initiative de la CCIL, le Club des éco-acteurs regroupe les entreprises de l'aéroport avec pour objectif d'établir une culture environnementale commune pour tous qui favorisera l'efficacité et le progrès. Plus de 50 entreprises se sont réunies en décembre 2005 pour la signature d'une charte commune qui est la première pierre d'un engagement commun durable. Une des vocations premières de ce groupe est le partage des expériences que chacun vit au quotidien et qui peuvent être sources de propositions pour toute amélioration. Cet engagement s'est matérialisé en 2006 par des réflexions sur les déplacements, les formations communes ou par l'organisation d'actions conjointes comme la Semaine de la mobilité ou la Semaine du développement durable.

Un partenariat avec les acteurs économiques

- > Aux côtés du Grand Lyon, l'aéroport a participé à la 17^{ème} édition du Marché International des professionnels de l'immobilier (MIPIM) ainsi qu'à l'édition 2006 du SIMI, le Salon de l'immobilier d'entreprise. Cette présence sur des salons spécialisés vise à promouvoir Lyon auprès d'un public d'entreprises, les inciter à s'implanter en région lyonnaise et présenter l'offre de services à l'implantation proposée par l'agglomération lyonnaise. C'est pour Lyon-Saint Exupéry l'occasion d'approcher des investisseurs pour les programmes immobiliers et de valoriser le développement de la plate-forme.
- > Élément essentiel de développement économique et d'aménagement du territoire de la région Rhône-Alpes, l'aéroport entretient des relations privilégiées avec les acteurs économiques comme l'ADERLY⁽¹⁾, le Grand Lyon et les collectivités locales dont la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL). Ces partenariats conduisent à des actions de prospection et de promotion propres à permettre la venue de nouveaux acteurs sur la plate-forme et ses environs.

(1) Agence de développement économique de la région lyonnaise





ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ

Pour Lyon-Saint Exupéry, la qualité globale passe par l'établissement et le maintien d'un haut niveau de qualité sur la plate-forme, c'est-à-dire par l'écoute attentive des clients passagers, des partenaires et des acteurs de la chaîne de service afin d'orienter nos axes de progrès et de développement.

Impulsée depuis de nombreuses années, la triple certification Qualité (ISO 9001), Sécurité (OHSAS 18001) et Environnement (ISO 14001) est obtenue en janvier 2006. Elle place la plate-forme parmi les 100 premières entreprises obtenant simultanément les trois certificats au sein d'un Système de management intégré (SMI).

Objectifs 2007

- > Maintenir les certifications obtenues.
- > Étendre le Système de management de la qualité aux activités du fret.
- > Mettre en place un projet qualité pour l'Aéroport Lyon-Bron.
- > Lancer une démarche d'excellence à partir du modèle EFQM (European foundation quality management).
- > Développer des engagements de services pour nos clients passagers.

La politique de qualité totale

La direction Qualité et Démarche de progrès (DQDP) est chargée depuis début 2005 de mener la politique de qualité totale. Ses actions se sont principalement portées sur :

- > L'écoute proactive des clients : plus de 2 000 points de vue clients écrits et 3 000 points de vue oraux nous informent de nos forces et de nos faiblesses. 85 % des réponses sont faites en moins de 15 jours.
- > 30 000 passagers sondés chaque année sur 11 aéroports français : taux de satisfaction globale en augmentation de plus de 2 % sur la clientèle au départ de Lyon en deux ans et de plus de 1,5 % sur la clientèle à l'arrivée.
- > L'écoute environnementale : 180 appels riverains recensés sur le numéro vert. Ils renforcent notre programme d'actions environnementales.
- > L'écoute sécurité-santé : 4 200 interventions analysées pour en éradiquer les causes majeures.

Le Comité local qualité

Le Comité local qualité regroupe les entreprises majeures présentes sur la plate-forme autour d'un objectif constant : satisfaire le client commun, c'est-à-dire le passager. Il est constitué de plus de 30 membres actifs et de 10 clients référents "grands voyageurs" représentant les entreprises de la région. Quatre groupes de travail œuvrent en son sein :

- > "Airport Helpers" : 350 salariés volontaires contribuent à l'amélioration de l'accueil au sein de la plate-forme.
- > "Gestion de crise" : le groupe s'attache à donner une cohérence et les moyens nécessaires lorsque nous devons héberger et faire patienter des passagers, des publics de profils différents.
- > "Ordre et rangement dans les terminaux" : le groupe de travail effectue régulièrement un "coup de balai" dans le but d'améliorer la qualité des infrastructures d'accueil.
- > "Engagements de services" : garantir un haut niveau de performance et viser la certification au sein de la plate-forme.

LYON-SAINT EXUPÉRY ACCUEILLE LES ASSISES DE LA QUALITÉ

Les Assises nationales de la qualité en aéroport qui ont eu lieu à Lyon le 7 mars 2006 ont rassemblé plus de 300 personnalités du monde aéroportuaire. Cette journée a été l'occasion de présenter les travaux des comités locaux, de réaffirmer la volonté des acteurs de se regrouper, d'agir ensemble lors d'une table ronde : "la chaîne de services..."

Dans le cadre de cet événement, le concept "Airport Helper" a été présenté par l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry et son Comité local qualité pour concourir aux Trophées de la qualité. Il a reçu un diplôme de la qualité.



PRINCIPES D'ÉLABORATION DU RAPPORT

Ce rapport a été construit en suivant les nouvelles lignes directrices version 2002 du GRI. La Global Reporting Initiative est une structure qui regroupe des parties prenantes ou partenaires (monde des affaires, sociétés d'audit, organisations de protection des droits de l'homme, de l'environnement, du travail et des représentants de gouvernements).

Origine des données

Les données qualitatives et quantitatives contenues dans ce rapport sont issues de plusieurs sources. Celles-ci sont mentionnées sous chaque tableau ou graphique.

Table de correspondances entre la structure type GRI et l'organisation du présent rapport :

Vision et stratégie	6
Profil de l'entreprise	4
Structure de gouvernance et systèmes de management	
Structure & gouvernance	2 et 6
Relations avec les parties prenantes	12, 13, 14 et 36
Politique générale	3 et 6
Systèmes de management	38
Indicateurs de performances	
Économiques	30
Environnementales	22
Sociales	10

SYNTHÈSE DES INDICATEURS 2006

Indicateurs	Source	Unité	Valeur 2006	Variation par rapport à 2005
TRAFIC				
Nombre de passagers	CCIL	Passager	6 752 333	+ 2,9 %
Nombre de mouvements d'avions	CCIL	Mouvement	124 190	+ 0,6 %
Fret	CCIL	Tonne	37 092	+ 4,5 %

Chapitre 1 : Société

PROTÉGER LES RIVERAINS				
Nombre de logements insonorisés	CCIL	Logement	79	+ 46 %
Budget d'aide à l'insonorisation des logements	CCIL	Euro	741 024	+ 17 %
ÉCOUTER ET EXPLIQUER				
Nombre de réclamations adressées au médiateur	CCIL	Réclamation	556	+ 37,6 %
Nombre de plaignants	CCIL	plaignant	191	+ 5 %
Nombre de plaignants ayant déposé une réclamation	CCIL	plaignant	104	- 2,2 %
Nombre de plaignants ayant déposé entre 2 et 5 réclamations	CCIL	plaignant	64	+ 3 %
Nombre de plaignants ayant déposé plus de 5 réclamations	CCIL	plaignant	21	+ 62 %
SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE				
Évolution du budget consacré aux initiatives locales	CCIL	euros	43 322,80	- 4,8 %
Évolution du nombre d'associations soutenues :	CCIL	associations	50	- 22 %
Évolution du nombre de communes soutenues :	CCIL	communes	24	- 8,3 %
ESSAIMER LES VALEURS DE L'ENTREPRISE				
Budget total consacré aux partenariats	CCIL	Euro	46 514	- 54,90 %
Budget consacré aux actions de soutien socio-humanitaire	CCIL	Euro	15 074	- 43,49 %
Budget consacré aux partenariats culturels	CCIL	Euro	31 440	- 58,88 %
MIEUX VIVRE DANS L'ENTREPRISE				
Évolution de l'effectif CCIL	CCIL	Salarié CCIL	471	- 1 %
Répartition salariés hommes CCIL	CCIL	Salarié CCIL	289	- 2 %
Répartition salariés femmes CCIL	CCIL	Salariée CCIL	182	+ 1 %

Chapitre 2 : Environnement

LIMITER LES NUISANCES SONORES				
Moyennes annuelles du Lden mesuré par le système CONSTAS	INRETS	DB(A)	Jons : 58,4 Pusignan : 52,4 Janneyrias : 54,8 St Quentin Fal. : 54 Grenay : 52	Jons : + 2 % Pusignan : - 1 % Janneyrias : + 3 % St Quentin Fal. : + 4 % Grenay : + 4 %
Part du trafic de nuit (22h-6h)	DAC-CE	Vol de nuit	8 483	+ 2 %
Nombre moyen de mouvements par nuit	DAC-CE	Vol de nuit	23	-
% du trafic de nuit	DAC-CE	%	6,58	-
PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR				
Moyennes annuelles des concentrations de polluants NO2, O3, PM10	COPARLY	µg/m1 µg/m2 µg/m3	NO2 : 37 O3 : 88 PM10 : 20	- + 5 % + 5 %
MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE				
Production thermique	CCIL	kWh / passager	3,67	-
Évolution de consommation électrique / FOD / gaz	CCIL	Elect.:MWh FOD : litre Gaz : MWh PCI	Elect : 37 686 FOD : 107 354 Gaz : 24 101	+ 7 % FOD : - 28 % Gaz : + 87 %
PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU				
Consommation totale d'eau par passager transporté	CCIL	Litre	133,6	+ 3 %
Consommation d'eau de climatisation par passager transporté	CCIL	Litre	82,7	- 8 %
OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS				
Évolution de la performance de valorisation totale par l'aéroport	VEOLIA	%	27	- 8 %
Masse de déchets générés par passager (en kg)	VEOLIA	Kg	0,403	+ 2 %

Chapitre 3 : Économie

ALLIER ENJEUX ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ				
Évolution de la taxe professionnelle	CCIL	Euro	10 618 046	+ 5 %
DÉVELOPPER LES ACCÈS À L'AÉROPORT				
Nombre de voyageurs utilisant la gare TGV	CCIL	Voyageur	401 067	+ 13 %
Nombre de voyageurs utilisant le réseau Satobus	CCIL	Voyageur	738 220	+ 7 %
DÉVELOPPER L'ACCÈS LOCAL À L'EMPLOI				
Satoemplois - nombre d'offres publiées	CCIL	Offre	466	- 12 %
Satoemplois - nombre d'offres pourvues	CCIL	Offre	405	- 15 %
Satoemplois - nombre de riverains embauchés	CCIL	Riverain	150	- 2 %



GLOSSAIRE

ACI EUROPE :	Airport Council International - Association des aéroports européens
ACNUSA :	Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires
ALFA-ACI :	Aéroports de langue française associés à l'ACI pour l'échange d'expériences entre aéroports francophones
APPM :	Avant projet plan masse
CCAR :	Commission consultative pour l'aide aux riverains
CCE :	Commission consultative de l'environnement
CCIL :	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon
CHAPITRE 2 :	Avions construits avant 1977 équipés de moteurs simple flux Interdits à la circulation sur les aéroports de la Communauté Européenne depuis le 1 ^{er} avril 2002
CHAPITRE 3 :	Avions construits après 1977 équipés de moteurs double flux et présentant de meilleures performances en matière d'émissions sonores que les avions du chapitre 2
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit
CLS :	Comité local de sûreté
CONSTAS :	Contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'Aéroport de Lyon-Saint Exupéry
COPARLY :	Comité pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans le Rhône et la région lyonnaise
DAC-CE :	Direction de l'Aviation civile - Centre Est
DCS :	Direction du contrôle de la sécurité
DDE-SBA :	Direction départementale de l'équipement - Services des bases aériennes
DIB :	Déchets industriels banals
DID :	Déchets industriels dangereux
DGAC :	Direction générale de l'Aviation civile
DSNA :	Direction des Services de la navigation aérienne
DTA :	Directive territoriale d'aménagement
FOD :	Fuel Oil Domestique - combustible utilisé par les groupes électrogènes de la centrale thermoélectrique
INRETS :	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
Lden :	Indice de bruit qui pondère d'un facteur 5 le bruit de soirée (18h - 22h) et d'un facteur 10 le bruit de nuit (22h - 6h)
ODESA :	Observatoire de l'environnement sonore de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry
PEB :	Plan d'exposition au bruit
PGS :	Plan de gêne sonore
PLU :	Plan local d'urbanisme
SAGE :	Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
SARI :	Service d'aide aux riverains pour l'insonorisation
SCOT :	Schéma de cohérence territoriale
SIG :	Système d'information géographique
SMI :	Système de management intégré
SNA :	Service de la navigation aérienne
SSLIA :	Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs
TGAP :	Taxe générale sur les activités polluantes
TNSA :	Taxe sur les nuisances sonores aéroportuaires
ZAD :	Zone d'aménagement différé

CONTACT

DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Aéroports de Lyon

BP 113 - 69125 Lyon-Saint Exupéry Aéroport - France

Téléphone : 04 72 22 74 64 - Fax : 04 72 22 74 05

E-mail : developpement.durable@lyon.aeroport.fr

Ce rapport est disponible sur simple demande.
Vous pouvez également le télécharger en format pdf
sur notre site Internet www.lyon.aeroport.fr,
rubrique "développement durable".

**Aéroport
Lyon-Saint Exupéry**
BP113
69125 Lyon-Saint Exupéry Aéroport
France

www.lyon.aeroport.fr